

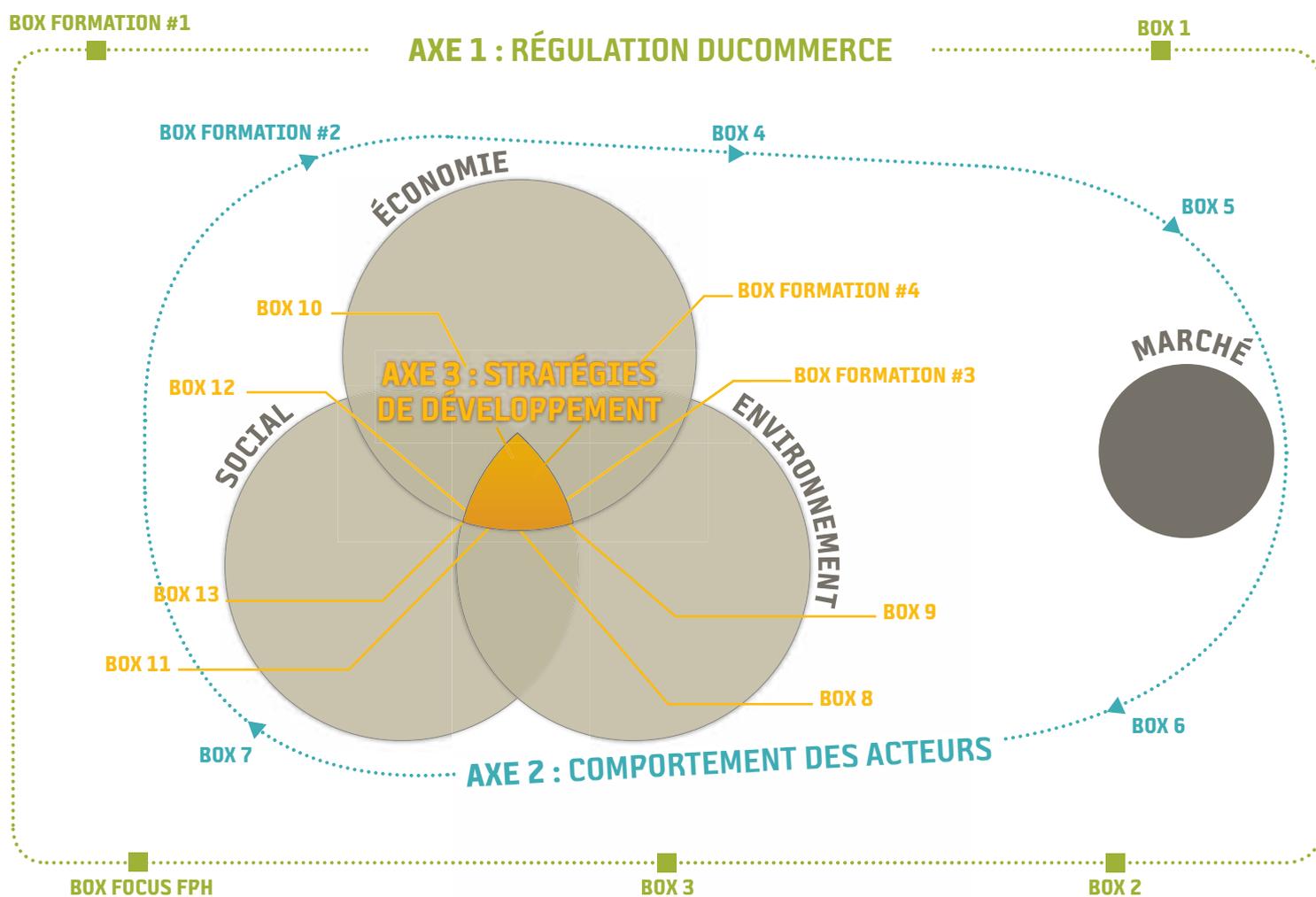
RAPPORT D'ACTIVITÉ
RONGEAD
Commerce International & Développement Durable



LE MOT DU PRÉSIDENT	4
1. RÉGULATION DU COMMERCE INTERNATIONAL	5
INTRODUCTION	5
BOX 1 Evaluation à mi-parcours du programme FLEGT-ACP, destiné à lutter contre le commerce de bois illégal.	6
BOX 2 Assistance technique pour la formulation du Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIE), pour la Région Afrique Centrale – EuropeAid – Union Européenne.	7
BOX 3 Filières et OMC.	8
FOCUS Historique du partenariat entre la FPH et RONGEAD.	9
BOX FORMATION # 01 Formation « Acteurs de demain » organisée en partenariat avec l'ISARA « L'agriculture de Rhône-Alpes dans la compétition économique. »	9
2. NORMES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES	11
INTRODUCTION	11
BOX 4 Les enjeux des « Double Certification ».	12
La synergie entre labels : un moyen pour relever le défi de la complexité des certifications.	12
Etude de cas : La double certification Agriculture Bio et Commerce Equitable.	13
BOX 5 Représenter les petits producteurs au sein du GFSI : un outil de développement pour favoriser l'accès au marché.	13
Focus GFSI.	14
Guide de transformation et de commercialisation : accompagner la commercialisation de produits transformés sur les marchés européens.	14
Favoriser la compréhension des normes techniques pour un meilleur accès aux marchés des produits de base.	14
BOX 6 Tous les acteurs sont concernés pour l'amélioration de la « durabilité » d'une filière : l'exemple du secteur de la pêche en Tanzanie.	15
BOX 7 Bilan Carbone® et responsabilité des acteurs privés pour le développement.	16
BOX FORMATION # 02 Haïti – Intervention sur l'Agriculture Biologique et le Commerce Equitable.	16
FOCUS Présentation du Pôle de compétence sur le commerce équitable et la consommation responsable en Rhône-Alpes.	17
3. STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALISÉE	18
INTRODUCTION	18
BOX 8 Améliorer l'accès au marché grâce à l'information et l'accompagnement des producteurs de noix de cajou ivoiriens.	19
(Re-)Connecter les petits producteurs de noix de cajou entre eux pour faire face au marché international.	19
Au delà des Systèmes d'Information sur le Marché (SIM)... les SAM: Systèmes d'Accompagnement sur le Marché.	20
FOCUS Interview ODA.	21
BOX 9 « Valorisation des ressources agricoles locales » au Burkina Faso.	22
Quelques nouvelles sur l'avancée du projet « appui à la filière sésame ».	22
Un témoignage sur les enjeux de l'appui à la filière Anacarde dans les Hauts Bassins.	23
Présentation de la coopération décentralisée Région Rhône-Alpes / Région des Hauts Bassins.	23
BOX 10 Energie, développement et crise climatique : à la recherche d'une solution à l'équation.	24
BOX 11 Pérennisation des activités de transformation de la noix de cajou dans les unités artisanales du nord de la Côte d'Ivoire.	24
BOX 12 Formation finance carbone et développement.	26
BOX 13 Contribution à l'initiative du Cajou Africain.	27
BOX FORMATION # 03 Renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile gabonaise en matière de gestion de projet.	27
BOX FORMATION # 04 Mission d'appui au Mouvement Biologique Malien (MOBIOM).	28

4. VIE ASSOCIATIVE	29
BOX Organigrammes RONGEAD - Ressources humaines (salariés / embauches / stagiaires)	30
FOCUS Joseph Rocher	32
BOX Rencontres & débats	34
BOX Interventions de formation	34
BOX Partenaires	35
FOCUS Interview CEFREPADE	36
5. RAPPORT FINANCIER	37
PARTENAIRES	40
SOUTENEZ NOS PROJETS	41

LES AXES DE TRAVAIL DE RONGEAD



LE MOT DU PRÉSIDENT

Au cours de l'année 2010, de nombreuses questions pour l'émergence durable des pays en voie de développement demeurent. Les événements suivants ont marqué l'année et ont alimenté la réflexion sur notre stratégie d'intervention :

La communauté internationale s'engage à Nagoya pour la préservation de la biodiversité en élaborant un plan stratégique sur la prochaine décennie.

Les négociations sur le climat à Cancún aboutissent à un accord auquel plus personne ne croyait, un accord qui est certes toujours dépourvu de contraintes chiffrées plus précises que de limiter l'augmentation des températures à 2°C d'ici 2100, mais qui correspond à des avancées significatives quant à l'intégration des pays émergents aux débats et à la prise de décisions.

L'Union Européenne annonce l'interdiction à partir de 2013 du commerce de bois illégal, obligeant les entreprises importatrices à s'assurer de la légalité de leurs importations de bois.

Le Forum Public de l'OMC en 2010 (re-) pose la question : comment faire en sorte que le commerce international contribue à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ? Cela même si la pertinence de l'approche OMD peut être questionnée (une affirmation de droits sans réelle stratégie visant à l'émancipation économique des populations concernées).

D'après les modèles du dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), les pays inter-tropicaux, zones composées de nombreux pays pauvres, seront davantage exposés au péril climatique.

La FAO (Food and Agriculture Organization of the United States) enregistre un recul de la faim en 2010, mais il ne doit pas masquer des faits importants : maintien de crises alimentaires structurelles et récurrentes (au Niger par exemple), faiblesse des investissements dans l'agriculture, instabilité croissante des marchés mondiaux.

Ces événements importants de 2010 confirment les orientations stratégiques de RONGEAD et son engagement dans des projets de solidarité internationale marqués par la recherche d'une articulation positive entre le commerce international et le développement durable.

TROIS AXES IMPORTANTS ONT ÉTÉ DÉVELOPPÉS CETTE ANNÉE :

1. UN TRAVAIL DE CAPITALISATION A ÉTÉ ENGAGÉ SUR LES RAPPORTS ENTRE LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES ET L'OMC. LABELS SOCIAUX, LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES : QUELS RAPPORTS ENTRE RÉGULATION PUBLIQUE INTERNATIONALE ET DÉVELOPPEMENT DES LABELS PRIVÉS ?

Ce travail croise la capitalisation des 20 années d'expérience de RONGEAD sur les filières du Sud, des entretiens avec des personnalités engagées dans les négociations à l'OMC et l'analyse comparative des labels privés, et tente de répondre à ces questions en dégageant une stratégie d'intervention pour le soutien au développement durable des filières.

2. LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DEVIENT SYSTÉMATIQUE DANS TOUS LES PROJETS DE RONGEAD :

Analyse des externalités environnementales de la filière noix de cajou au

Burkina Faso, accréditation pour effectuer des bilans carbone®, formation des élus locaux du Sud aux questions environnementales. Ces actions menées en 2010 marquent l'engagement concret de RONGEAD en adéquation avec les grands objectifs de la communauté internationale.

3. COMMENT FAVORISER L'INTÉGRATION DES PRODUCTEURS DÉFAVORISÉS SUR LES MARCHÉS ? COMMENT PROTÉGER LES PRODUCTEURS DÉFAVORISÉS FACE AUX FLUCTUATIONS DES MARCHÉS AGRICOLES ? QUELS OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT, DE CONSEIL DOIT-ON PROMOUVOIR ?

Pour répondre à ces questions, un important projet 'incubateur' a été déployé en 2010. Mêlant partenariats publics et privés, analyse de marché, technologie de l'information et de la communication et accompagnement de proximité des producteurs, il tente d'apporter des réponses innovantes à ces questions.

Année de transition et de diversification, 2010 a ouvert des perspectives partenariales, géographiques et thématiques décrites dans le présent rapport d'activité. La polyvalence de l'équipe permet à RONGEAD d'intervenir sur des problématiques diverses et complémentaires. Cela étant, notre activité est aussi dépendante des fragilités d'un monde en mutation, crises mondiales ou locales : *les difficultés traversées par la Côte d'Ivoire en cette fin d'année 2010 en sont l'illustration. C'est pourtant dans ce cadre que la solidarité internationale doit se construire et s'adapter en composant avec les instabilités.* ■

MAURICE PERROUX

Président du Conseil d'Administration

RÉGULATION DU COMMERCE INTERNATIONAL

POUR UNE CONTRIBUTION EFFECTIVE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

FANNY COUSTALINE

1

Les règles de libre accès au commerce sont les mêmes pour tous les pays membres de l'OMC mais la connaissance de ces règles et les moyens pour s'y conformer diffèrent d'un pays à un autre. L'objectif de RONGEAD est d'approfondir cette connaissance et de développer des outils pédagogiques auprès des pays en développement et des leaders sociaux.

En termes de commerce international, 2011 est l'année de tous les espoirs quant à la clôture du Programme de Doha pour le Développement. Les négociations devront aboutir en 2011, sans cela le cycle se verra confronté à une paralysie provoquée par les importantes élections de 2012 (USA) et 2013 (nouveau mandat de direction générale de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce)). Au sein de ce cycle, les négociations sur l'agriculture, qui durent maintenant depuis 10 ans, ont pour objectif de remédier aux restrictions et distorsions touchant les marchés agricoles mondiaux et de les prévenir. 2008 était la dernière grosse séquence de négociation et a permis la validation d'un Papier d'Accord où près de 90% des points auraient trouvé un accord entre les membres. Néanmoins, les questions qui se posent aujourd'hui sont celles de l'après Doha et de la place de l'environnement, du social et du changement climatique dans le commerce mondial. En effet, bien que certains aspects de l'environnement soient abordés dans les Accords Environnementaux Multilatéraux, l'OMC n'a pas vocation à gérer les questions qui n'ont pas trait au commerce lui-même. C'est pourquoi des ONG et des organisations privées se sont emparées de ces thèmes.

Si l'on se base sur la polémique actuelle de la sécurité sanitaire des aliments et les normes régissant les processus de production - alors que le mandat de l'OMC couvre les produits finis - l'on peut être amené à penser qu'il en ira de même pour les questions socio-environnementales. Au cours des 10 à 15 dernières années, les normes privées

sont apparues comme un élément clé de la gouvernance de la sécurité sanitaire des aliments, empiétant sur le rôle jusqu'alors attribué à l'OMC et aux gouvernements. Un débat exacerbé s'en est suivi sur les impacts potentiels sur la structure et le mode de fonctionnement des chaînes de valeur agro-alimentaires mondiales, les normes privées de sécurité sanitaire des aliments étant accusées de marginaliser les pays en développement et d'exclure leurs producteurs des marchés potentiellement lucratifs. Pourtant, ces normes se développent encore aujourd'hui et intègrent de plus en plus des critères socio-environnementaux. Elles se basent régulièrement sur des textes ou des accords internationaux, mais leur prolifération rend leur lecture encore plus complexe.

Plutôt que de pointer du doigt ces normes, RONGEAD propose qu'un rapprochement s'opère entre les institutions publiques (telles que le comité SPS- Mesures Sanitaires et Phyto-Sanitaires, le Codex Alimentarius, la FAO) et les organisations de la société civile ou privée (telles GFSI, ISEAL [CF. BOX 4](#)) pour une meilleure gouvernance dans l'élaboration des règles du commerce international. Des moyens doivent être trouvés pour les organisations internationales afin de collaborer plus efficacement avec les organisations impliquées dans l'établissement et l'adoption des normes privées de sécurité alimentaire et de RSE, afin de renforcer la confiance et la compréhension mutuelles.

RETOUR SUR LA STRATÉGIE 2009

En décidant de développer ses compétences dans les domaines des normes sanitaires et techniques, RONGEAD plaçait, en 2010, les conditions d'accès au marché au cœur de sa stratégie de développement. Deux raisons avaient mené à cette stratégie :

► Les possibilités d'exportation des pays en développement reposent sur

leur capacité à se conformer aux normes réglementaires et privées.

► Les normes privées ou volontaires, se rapportant aux processus de production, à la préservation des ressources ou aux questions sociales, font de plus en plus l'objet de l'intérêt des institutions internationales et de la société civile.

Ce travail doit continuer à être mené pour identifier les leviers d'actions au sein de l'OMC et afin d'utiliser les règles du commerce international comme moyen pour développer des filières durables.

STRATÉGIE À 1 AN

Mettre en place des formations à destination (i) des producteurs et OP pour une meilleure connaissance des conditions d'accès au marché et (ii) des leaders sociaux pour qu'ils puissent être efficacement impliqués dans ces processus d'élaboration et de décision de ces règles.

BOX 1

Evaluation à mi-parcours du programme FLEGT, destiné à lutter contre le commerce de bois illégal. [PAGE 6](#)

BOX 2

Assistance technique pour la formulation du Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIE), pour la Région Afrique Centrale - EuropeAid - Union Européenne.

[PAGE 7](#)

BOX 3

Filières et OMC

[PAGE 8](#)

FOCUS

Historique du partenariat entre la FPH et RONGEAD [PAGE 9](#)

BOX FORMATION # 01

Formation « Acteurs de demain » organisée en partenariat avec l'ISARA « L'agriculture de Rhône-Alpes dans la compétition économique. » [PAGE 9](#)

BOX 1

EVALUATION À MI-PAROURS DU PROGRAMME FLEGT-ACP, DESTINÉ À LUTTER CONTRE LE COMMERCE DE BOIS ILLÉGAL.

Financement Union Européenne et mise en œuvre par la FAO. Missions réalisées au Cameroun et en République Démocratique du Congo.

JOSEPH ROCHER



FLEGT EST L'ACRONYME ANGLAIS POUR APPLICATIONS DES RÉGLEMENTATIONS FORESTIÈRES, GOUVERNANCE ET ECHANGES COMMERCIAUX.

Le Plan d'Action FLEGT¹ de l'Union Européenne (UE) propose un programme d'actions qui constitue la réponse de l'UE au problème de l'exploitation illégale des forêts et à son commerce associé.

L'exploitation illégale des forêts est responsable d'importants dommages environnementaux et sociaux, en même temps qu'elle coûte aux gouvernements un manque à gagner annuel de près de 10 milliards de dollars.

CE PLAN D'ACTION FLEGT DE L'UNION EUROPÉENNE ÉNONCE UN ÉVENTAIL DE MESURES QUI VISE À FAIRE FACE AU PROBLÈME DE L'EXPLOITATION ILLÉGALE DES FORÊTS. IL PORTE ESSENTIELLEMENT SUR SEPT GRANDS DOMAINES:

1. L'appui aux pays producteurs de bois.
2. Les activités visant à promouvoir le commerce du bois légal.
3. La promotion des politiques des marchés publics.
4. L'appui aux initiatives du secteur public.
5. Les garanties pour le financement et les investissements.
6. La mise en pratique de la législation existante ou l'adoption d'une nouvelle législation pour soutenir le plan.
7. Le problème du bois de la guerre.

LE PROGRAMME FLEGT-ACP, DONT L'ÉVALUATION À MI-PAROURS ÉTAIT DEMANDÉE, TRAVAILLE EN DIRECTION DE 4 RÉSULTATS ATTENDUS:

RÉSULTAT 1 Mise à la disposition des différents opérateurs économiques, acteurs sociaux et responsables gouvernementaux impliqués dans cette filière, de toutes les informations nécessaires pour comprendre les objectifs et les moyens de mettre en œuvre le plan d'action de FLEGT.

RÉSULTAT 2 Amélioration de la gouvernance des ressources forestières, passant, si nécessaire, par la révision des législations et des systèmes de régulation qui s'y appliquent.

RÉSULTAT 3 Renforcement des institutions (gouvernementales ou non gouvernementales).

RÉSULTAT 4 Soutien à des projets pilotes permettant une mise à niveau des acteurs sur les points critiques du processus FLEGT.

Le plus grand intérêt de ce projet est qu'il aide à la construction d'un dialogue et d'une concertation entre les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques forestières dans les pays en développement. Dans le cas des labels privés relatifs au commerce du bois, l'élaboration des grilles de certification et leur mise en œuvre est le plus souvent le fait d'organisations internationales (ONG ou autres). Dans le cas de FLEGT, ce sont les acteurs nationaux des pays en développement qui ont la responsabilité d'établir les « grilles de légalité » du bois qu'ils exportent.

L'évaluation à mi-parcours de ce projet, comprenant des missions dans 6 pays ACP, est réalisée par une équipe de 2 experts, dont l'un des deux est un expert RONGEAD. ■



FAO :
www.fao.org/forestry/acp-flegt/fr

POINT DE VUE D'UNE ONG CAMEROUNAISE SUR LE PROCESSUS ENGAGÉ AU CAMEROUN :
<http://loggingoff.info/fr/document/contre-expos%C3%A9-de-lapv-au-cameroun>

BOX 2

ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA FORMULATION DU PROGRAMME D'APPUI AU COMMERCE ET À L'INTÉGRATION RÉGIONALE (PACIE), POUR LA RÉGION AFRIQUE CENTRALE.

EuropeAid – Union Européenne.

JOSEPH ROCHER



AFRIQUE CENTRALE

Poli
tique
COMMERCIALE

DEPUIS PLUS DE DIX ANS, LES PAYS DE L'AFRIQUE CENTRALE (AC) SE SONT DONNÉ POUR OBJECTIF DE BÂTIR UN MARCHÉ COMMUN, BASÉ SUR L'UNION DOUANIÈRE, LA LIBRE CIRCULATION DES FACTEURS DE PRODUCTION AINSI QUE SUR LA COHÉRENCE DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT.

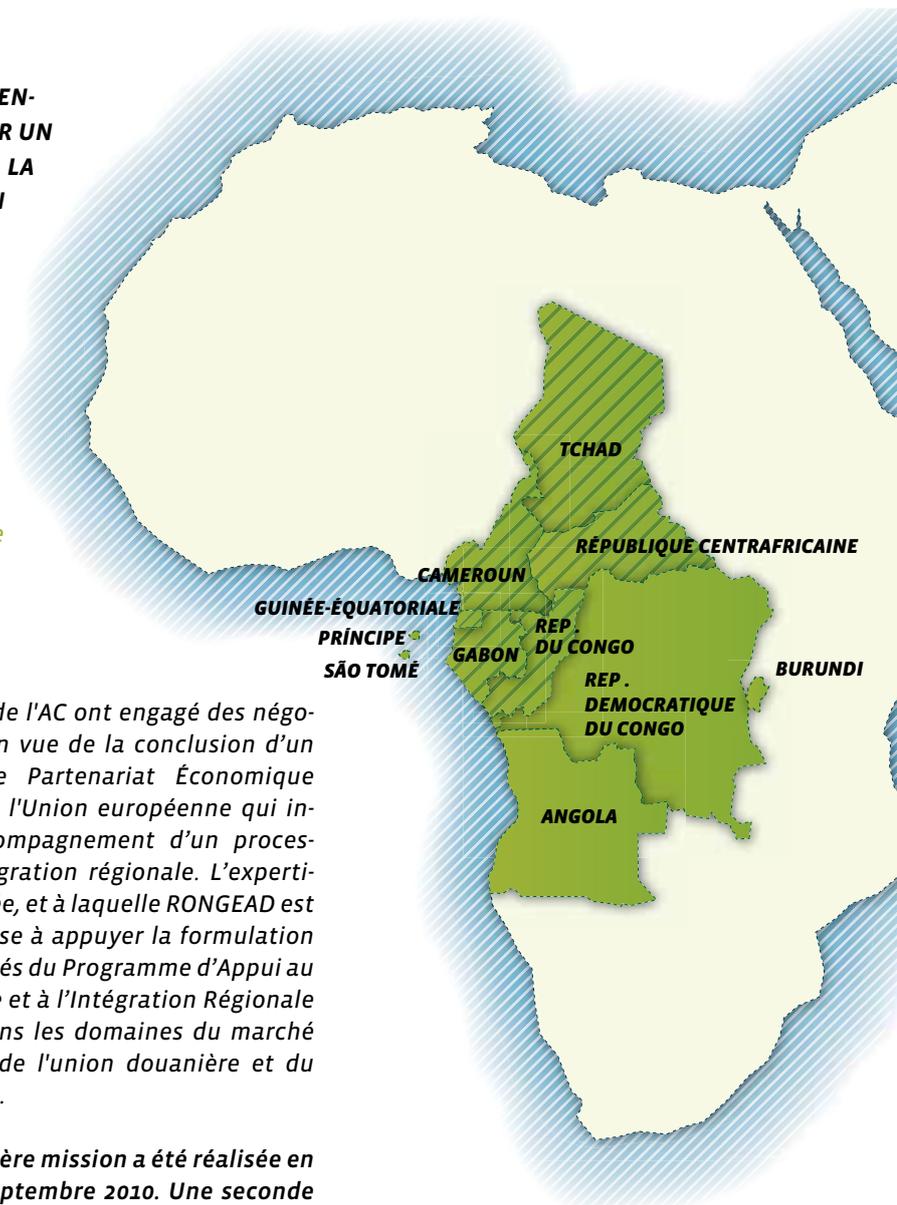
Ils ont traduit cette ambition à travers le lancement, en 1994, et la mise en place, en 1999, de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), réunissant six pays de la région : le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée-équatoriale et le Tchad.

Déjà dotée d'une monnaie unique (le franc CFA), la CEMAC, qui regroupe l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) et l'Union Economique de l'Afrique centrale (UEAC), se pose, entre autres, comme objectif de promouvoir les marchés nationaux par l'élimination des entraves au commerce inter communautaire dans la perspective de créer un véritable marché commun africain.

Parallèlement, la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC), créée en 1983 et réunissant les pays de la CEMAC, l'Angola, la RDC, le Burundi et São Tomé et Príncipe, comporte également des objectifs en terme d'intégration économique en commençant par le lancement en juillet 2004 d'une zone de libre-échange.

Les États de l'AC ont engagé des négociations en vue de la conclusion d'un Accord de Partenariat Économique (APE) avec l'Union européenne qui inclut l'accompagnement d'un processus d'intégration régionale. L'expertise sollicitée, et à laquelle RONGEAD est associé, vise à appuyer la formulation des activités du Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIE) dans les domaines du marché commun, de l'union douanière et du commerce.

Une première mission a été réalisée en août et septembre 2010. Une seconde mission de « finalisation » est prévue courant 2011. ■



CEMAC :
CAMEROUN, REP. CENTRAFRICAINE, CONGO, GABON, GUINÉE ÉQUATORIALE, TCHAD.

CEEAC :
CEMAC, ANGOLA, RDC, BURUNDI, SAO TOMÉ, PRINCIPE.

BOX 3

FILIERES ET OMC, DEMARCHES POUR L'ETABLISSEMENT DE FILIERES DURABLES

FANNY COUSTALINE



PROBLÉMATIQUE

En 2010, la FPH (Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme) a chargé RONGEAD d'un travail d'étude sur l'établissement de filières durables dans le cadre du commerce international et de la réforme de l'OMC.

Le progrès technique, la libéralisation des échanges et la mondialisation ont entraîné un développement de filières agricoles internationalisées. Si cela a permis de résoudre un certain nombre de défis dans l'alimentation, ces nouveaux systèmes alimentaires sont aussi la cause de problèmes majeurs. La santé et le bien-être des consommateurs du Nord sont trop souvent privilégiés par rapport aux agriculteurs (et consommateurs) des pays en développement. Selon la FAO, la population rurale s'élève à 3,3 milliards de personnes, soit 52 % de la population mondiale.

Les trois quarts des pauvres vivent en milieu rural et, paradoxalement, la majorité de ceux qui souffrent de la faim sont des paysans des pays en développement, c'est-à-dire des producteurs et vendeurs de nourriture. De plus, 70% de l'alimentation mondiale est produite par des petits producteurs.

Ce sont donc ces petits producteurs et ces populations qui doivent aujourd'hui bénéficier de politiques publiques réformées. L'étude « Filières et OMC » a pour but d'identifier des propositions intégrant une approche « filière » au niveau international qui entraînerait une régulation plus durable des échanges ainsi que des impacts positifs sur le niveau de vie des paysans du Sud. ■

RÉALISATIONS

1. Une méthode d'évaluation de filière, dont l'objectif est de faciliter l'accès au marché des petits producteurs des pays en développement.

BUT Générer une augmentation des revenus grâce à l'accès à de nouveaux marchés exports.

2. Une analyse des différentes initiatives durables existantes dans le monde et pouvant s'apparenter à des « contrats de filières ».

BUT Rédiger un « cahier des charges » de ce que doit être une filière durable.

3. La rédaction de propositions qui puissent rentrer dans un débat public relatif à la prise en compte de la notion de filière durable dans les accords de l'OMC et plus largement dans la régulation internationale.

BUT Constituer des leviers d'action pour un changement des systèmes alimentaires au niveau mondial.

RÉSULTATS OBTENUS

Force est de constater que malgré la prise de conscience et la demande croissante pour des produits plus respectueux de l'environnement et des questions sociales, seules quelques démarches volontaires existent dans le monde.

Des politiques contraignantes doivent être mises en place si l'on veut que les critères d'équité - à commencer par l'accès au marché - de respect de l'environnement et des droits sociaux, de changement climatique soient pris en compte dans le commerce international. Une meilleure gouvernance quant à l'établissement des politiques agricoles et des réglementations qui impactent la production doit voir le jour, y compris grâce à un partenariat entre les institutions

publiques et privées. Certaines règles de l'OMC peuvent être utilisées comme leviers d'action vers une production plus durable et responsable. Il est temps que les nombreux accords signés de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) soient respectés ou qu'un mécanisme identique à l'ORD (Organe de Règlement des Différends) de l'OMC puisse pousser à leur respect.

Et enfin, l'après Doha devra nécessairement prendre en compte ces questions de la durabilité et du changement climatique dans les règles du commerce, tout en veillant à exclure le risque de protectionnisme environnemental. ■

BOX FOCUS : FPH-RONGEAD

HISTORIQUE DU PARTENARIAT
ENTRE LA FPH ET RONGEAD.

Le partenariat entre la FPH et RONGEAD a commencé en 1994 avec la contribution de RONGEAD à un séminaire au Cambodge qui réunissait des partenaires de quatre pays de la zone (**Vietnam, Cambodge, Laos et Thaïlande**) ainsi que des partenaires de différentes régions du monde sur « **le Gatt et le Développement** ».

La collaboration s'est poursuivie avec la production de nombreux livres et dossiers sur la question de la régulation du commerce international confrontée à la question du développement et de l'environnement. On citera « **Le Gatt en pratique** » (1994), « **Après les feux de paille - Politiques de sécurité alimentaire au Sud et mondialisation** » (1998).

Depuis plusieurs années, RONGEAD participe régulièrement aux rencontres et initiatives de la FPH, notamment celles qui ont été organisées par le réseau APM (Agricultures Paysannes du Monde) ou par « **l'Alliance internationale Terre Citoyenne** ».



EN 2009, RONGEAD A ÉGALEMENT PRODUIT, AVEC LE SOUTIEN DE LA FPH, QUATRE CAHIERS DE PROPOSITION SUR LA GOUVERNANCE :

- ▶ Agrocarburants & Gouvernance Mondiale.
- ▶ OMC & Gouvernance Mondiale.
- ▶ Santé, Médicaments & Gouvernance Mondiale.
- ▶ Asie Centrale & Gouvernance Mondiale.

En juillet 2010, RONGEAD a participé au Forum Chine-Europe où près de 1000 participants, issus de tous les horizons socio-professionnels et géographiques, se sont retrouvés à Hong Kong autour d'ateliers-débats et tables rondes pour construire ensemble une communauté mondiale harmonieuse et plurielle. ■



QUATRE CAHIERS DE PROPOSITION :
www.rongead.org/Cahiers-de-Propositions.html

BOX FORMATION # 01

FORMATION « ACTEURS DE DEMAIN » ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC L'ISARA.
« L'AGRICULTURE DE RHÔNE-ALPES DANS LA COMPÉTITION ÉCONOMIQUE ».

FANNY COUSTALINE

PRÉSENTATION

Dans le cadre de la formation « Acteurs de demain », 25 agriculteurs de Rhône-Alpes ont effectué un parcours de Bruxelles à Genève, entre 2009 et 2010, pour mieux appréhender le contexte de l'agriculture et de leurs futures responsabilités.

Les agriculteurs et responsables agricoles élus interpellés par les évolutions actuelles ont besoin d'identifier les enjeux globaux de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain pour agir localement. A travers des conférences, témoignages, visite de l'OMC, cette formation a pour but d'affûter les regards et d'obtenir une meilleure vision de l'agriculture

dans son contexte mondialisé et ses enjeux sociaux globaux (alimentation, démographie, énergie, changement climatique, ...).

[Acteurs...
demain]

THÈMES ABORDÉS

APRÈS UNE FORMATION THÉORIQUE SUR L'OMC ET LES ÉCHANGES MONDIAUX, LES AGRICULTEURS ONT PU RENCONTRER DIFFÉRENTS EXPERTS ET DÉBATTRE AVEC EUX SUR DIFFÉRENTS SUJETS :

- ▶ Monsieur Paul Trâm Van Thinh, ancien ambassadeur de l'Union Européenne à l'OMC.
- ▶ Monsieur Wolf Meier-Ewert, spécialiste de la propriété intellectuelle et des indications géographiques.
- ▶ Monsieur Cédric Pené, Division agriculture et produits de base à l'OMC, qui a présenté l'évolution de l'accord agricole du cycle de Doha et ses points de blocages.
- ▶ Madame Shefali Sharma, de l'IATP (Institute for Agriculture and Trade Policy), en charge du suivi des négociations agricoles à l'OMC et du changement climatique.
- ▶ Docteur El Hadji A. Diouf, Directeur Exécutif de l'Agence Africaine Pour le Commerce et le Développement (ZACD), qui a présenté le point de vue et le rôle des pays africains sur les négociations internationales.
- ▶ Monsieur Christophe Bellmann, de l'ICTSD (International Centre for Trade and Sustainable Development), qui a présenté les principaux points de vue des forces en présence sur les négociations agricoles.

RÉSULTATS

Les agriculteurs ont été amenés à confronter leur vision « locale » de l'agriculture de demain à celle plus globale exposée par les intervenants. Cela leur permet de mieux comprendre l'évolu-

tion du monde agricole, de savoir comment ils se positionnent et d'avoir les clés en main pour agir sur et avec ces institutions internationales afin de préserver leur vision du métier. ■

EXTRAIT D'ARTICLE ÉCRIT PAR UN DES PARTICIPANTS, DIDIER VILLARD :

" Il paraît vite évident qu'il ne faut pas démonter l'OMC, mais plutôt intervenir sur ceux qui la manipulent. De la même façon, il ne s'agit pas de sortir l'agriculture de l'OMC mais plutôt de faire valoir à l'intérieur des discussions ses spécificités. Et là, on retrouve encore tout l'intérêt du lobbying, de la communication sur notre métier et ce que l'on veut en faire. Si nos syndicats sont très présents à Bruxelles, et en relation avec Genève, c'est aussi pour faire prendre en compte une agriculture européenne assise sur des territoires, produisant de l'aliment de qualité, avec un maillage d'emplois couvrant l'espace.

(...)

En revenant de Genève, on retient que l'OMC est plutôt un bel organe de pacification du monde, qu'il vaut mieux y inscrire l'agriculture avec toutes ses spécificités plutôt que de l'extraire pour la laisser en proie à d'autres organisations moins scrupuleuses ou moins organisées, et qu'il faut prioritairement continuer les efforts pour juguler la crise financière mondiale et les spéculations exagérées.

Mais on revient aussi renforcés de nos valeurs syndicales, coopératives ou mutualistes qui mettent en avant les réalités de notre métier dans nos régions à handicap, les emplois agricoles sur nos territoires, la diversité et la qualité de nos productions, en résumé une agriculture durable et solidaire.

C'est donc tout l'intérêt pour nos jeunes agriculteurs de se réunir pour faire émerger l'agriculture qu'ils souhaitent pour le monde de demain et l'argumenter, comme de vrais avocats, pour que les messages arrivent jusqu'à Bruxelles, jusqu'à Genève et dans l'ensemble des diplomaties des 153 pays qui veulent bien jouer dans une même cour... "

NORMES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

2

AGIR POUR LEUR PROMOTION DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL

SYLVAIN KOCKMANN

Favoriser l'accès à l'information sur les normes, renforcer les capacités des producteurs à maîtriser les systèmes de normalisation, concevoir des outils de commercialisation favorables aux producteurs... Les enjeux de développement confrontés à la réalité du commerce international : un exemple présenté par Sylvain Kockmann, chargé de mission en Côte d'Ivoire.

Comment favoriser la mise sur le marché des produits agricoles des pays du Sud ? Les barrières sont multiples comme en témoigne l'échec rencontré par des coopératives ivoiriennes qui avaient pourtant respecté tous les critères requis.

En 2009, RONGEAD a accompagné 3 coopératives transformatrices de noix de cajou dans des démarches innovantes de certification collective en Agriculture Biologique en vue de répondre à un marché d'amandes bio en Allemagne. Trois unités de transformation, 130 producteurs et 650 Ha de vergers d'anacarde sont ainsi certifiés par Ecocert en Agriculture Biologique. Dès lors, les échanges et les discussions avec le client se précisent, une proposition de contrat émerge et les unités démarrent les activités de transformation afin de respecter les délais de production et de conserver une bonne qualité des noix. Sous l'impulsion de l'équipe du projet, les coopératives engagent les démarches administratives pour contractualiser la commande avec le client et une autorisation d'importation d'amandes de cajou issues de l'agriculture biologique est demandée par le client aux autorités allemandes. Au grand dam des coopératives, les douanes allemandes ne reconnaissent pas le certificat délivré par Ecocert, garantissant pourtant le respect des règles européennes en matière de production et de transformation en Agriculture Biologique, et refusent d'accorder l'autorisation d'importation.

L'annonce est sévère et incompréhensible ; Ecocert étant effectivement reconnu par les autorités publiques comme un organisme certificateur indépendant et transparent selon la norme internationale ISO 65 (EN 45011).

Ni le client, ni Ecocert, ni l'équipe du projet n'arrivent à obtenir davantage d'informations auprès des douanes allemandes sur les raisons qui ont motivé ce refus. L'erreur est grossière et les conséquences sont considérables pour les coopératives. La décision des douanes a entraîné l'annulation du contrat avec le client. La perte du marché a fortement déstabilisé les coopératives qui ont rapidement rencontré de grosses difficultés pour assurer de bonnes conditions de stockage des amandes ; 50% de la production est ainsi perdue suite au développement de moisissures. C'est donc une décision lourde de conséquences qui a annihilé plusieurs mois de travail et érodé l'enthousiasme et la motivation des unités pleinement engagées dans le projet. Trois mois plus tard, les douanes reviendront sur leur décision et fourniront une autorisation d'importation au client. Trop tard.

Ce marché devait permettre de dynamiser la région à travers la création de plus de 150 emplois, l'injection de 40 millions de CFA de valeur ajoutée localement et le renforcement de la cohésion sociale entre les groupements de femmes et de producteurs. Fin 2010, les unités sont encore considérablement endettées et toujours dans l'incapacité de payer les salaires des femmes et les stocks de noix mis à disposition par les producteurs. Alors que l'on tend vers une harmonisation des règlements communautaires en vue d'améliorer la visibilité de la législation et de faciliter l'accès aux marchés européens aux organisations agricoles des pays du Sud, nous sommes en droit de nous interroger sur l'efficacité de ces certificats à défendre les intérêts et les droits d'exportation de ces organisations.

Il ne s'agit pas là de remettre en question le rôle des labels comme des outils de développement pour les filières agricoles mais de sensibiliser les consommateurs et les autorités publiques sur l'existence de barrières douanières illégitimes aux effets pervers, sources de controverses.

STRATÉGIE À 1 AN

Afin d'élargir son champ de compétences, RONGEAD souhaite participer à des groupes de travail sur la conception et la définition des normes sur les filières agricoles d'une part et sur l'évaluation des impacts de ces normes d'autre part.

BOX 4

Les enjeux de la « Double Certification »

PAGE 12

4.1 La synergie entre labels : un moyen pour relever le défi de la complexité des certifications. PAGE 12

4.2 Etude de cas : La double certification Agriculture Bio et Commerce Equitable. PAGE 13

BOX 5

Représenter les petits producteurs au sein du GFSI : un outil de développement pour favoriser l'accès au marché. PAGE 13

Focus GFSI. PAGE 14

Guide de transformation et de commercialisation : accompagner la commercialisation de produits transformés sur les marchés européens. PAGE 14

Favoriser la compréhension des normes techniques pour un meilleur accès aux marchés des produits de base. PAGE 14

BOX 6

Tous les acteurs sont concernés pour l'amélioration de la « durabilité » d'une filière : l'exemple du secteur de la pêche en Tanzanie. PAGE 15

BOX 7

Bilan Carbone® et responsabilité des acteurs privés pour le développement.

PAGE 16

BOX FORMATION # 02

Haïti – Intervention sur l'Agriculture Biologique et le Commerce Equitable.

PAGE 16

FOCUS

Présentation du Pôle de compétence sur le commerce équitable et la consommation responsable en Rhône-Alpes.

PAGE 17

BOX 4

LES ENJEUX DE LA « DOUBLE CERTIFICATION »



4.1. LA SYNERGIE ENTRE LABELS :

Un moyen pour relever le défi de la complexité des certifications. **FANNY COUSTALINE**



ON ASSISTE À UNE PROLIFÉRATION DES LABELS PRIVÉS QUI RÉPONDENT À LA SENSIBILISATION CROISSANTE DES CONSOMMATEURS AUX QUESTIONS DE DURABILITÉ.

Le phénomène de labellisation est un levier d'action dans la construction de filières agricoles plus équilibrées, d'autant plus qu'il s'agit de la seule démarche certifiable au niveau mondial.

Cependant, le nombre croissant de ces labels socio-environnementaux pose un certain nombre de défis, en particulier aux petits producteurs des pays du Sud. De plus, l'investissement technique et financier est tel que, dans la plupart des cas, un label ne peut voir le jour auprès des producteurs qu'avec le soutien d'une ONG.

La multiplication des labels est provoquée par la demande de la société civile dont les attentes varient. Chaque label met l'accent sur un des aspects de la RSE, le social (commerce équitable), la biodiversité (RFA), la préservation de l'environnement (agriculture biologique)... tout en ayant une importante base commune. Les demandes de double certification sont donc de plus en plus courantes et l'on peut légitimement penser qu'elles seront amenées à se développer (voir l'étude de cas 4.2). Pourtant, ces démarches sont particulièrement inefficaces pour les producteurs pour lesquels les coûts et le temps investis dans la mise aux normes et les

audits annuels sont doublés. C'est pour quoi il est essentiel d'aller vers une plus grande synergie entre les labels.

POUR UN SYSTÈME DE LABELLISATION PLUS DURABLE ET SURTOUT PLUS CRÉDIBLE, LES ORGANISMES DÉTENTEURS DE LABELS DOIVENT COOPÉRER SUR 3 POINTS :

- ▶ La réalisation d'audits couplés.
- ▶ Des outils de formation communs.
- ▶ L'élaboration de leurs référentiels.

Pour les audits, il ne peut y avoir de mise en commun que si ceux-ci sont réalisés par un organisme de certification tiers et non exclusif, accrédité ISO 65. C'est aujourd'hui le cas des référentiels UTZ, Global Gap, Agriculture Biologique, FSC et MSC. Mais certains, comme FLO, imposent un organisme de certification (FLO Cert), ce qui handicape les démarches de double certification.

Une fois cette 1ère étape effectuée, les labels peuvent s'entendre entre eux afin qu'il soit possible de faire des audits couplés. Cela permettrait qu'en un seul passage, un groupement de producteurs puisse obtenir plusieurs certifications. C'est le cas aujourd'hui pour l'IFS et le BRC, 2 référentiels de sécurité sanitaires différents mais dont un seul audit couplé permet à l'entreprise d'obtenir les 2 certifications en même temps.

Cette coopération au niveau de la certification serait une avancée importante,

mais pour aller plus loin il est nécessaire de travailler sur une « base commune » lors de l'élaboration des référentiels. Les référentiels ont de nombreux critères qui se recoupent. Si l'on peut accepter que chacun veuille conserver sa spécificité, il est néanmoins dommageable que des exigences identiques fassent l'objet de référentiels, d'outils pédagogiques et de contrôles différents.

Une synergie entre les démarches qui viseraient à créer une base commune aux labels socio-environnementaux permettrait de gagner énormément en efficacité auprès des producteurs et de changer d'échelle pour développer plus rapidement de nouvelles filières. Une réflexion conjointe des organismes détenteurs de labels est donc nécessaire afin d'éviter les redondances de leurs référentiels qui pèsent sur les producteurs et aussi de développer conjointement des outils de formation. L'ISEAL pourrait être le siège de cette réflexion.

Il existe aujourd'hui des démarches qui vont dans ce sens. Des organismes tels qu'UTZ ou Ecocert réfléchissent à ces questions. IFOAM a un projet d'harmonisation et d'équivalence entre les multiples référentiels bio. Ou encore ETP (Ethical Tea Partnership) qui a mis en place une procédure de reconnaissance et ne contrôle plus depuis 2009 les coopératives certifiées UTZ, Commerce Équitable ou Rainforest. Ces exemples sont la preuve qu'un premier pas vers une harmonisation des labels est en cours. ■

RSE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES
RFA RAIN FOREST ALLIANCE
FSC FOREST STEWARDSHIP COUNCIL
MSC MARINE STEWARDSHIP COUNCIL
FLO FAIRTRADE LABELLING ORGANIZATIONS

IFS INTERNATIONAL FOOD STANDARD
BRC BRITISH RETAIL CONSORTIUM
ISEAL INTERNATIONAL SOCIAL AND ENVIRONMENTAL ACCREDITATION AND LABELLING ALLIANCE
IFOAM INTERNATIONAL FEDERATION OF ORGANIC AGRICULTURE MOVEMENTS

4.2. ETUDE DE CAS :

La double certification Agriculture Bio et Commerce Equitable. SYLVAIN KOCKMANN



LA DOUBLE CERTIFICATION : UN ENJEU FORT POUR LES UNITÉS TRANSFORMATRICES DE LA COPABO MAIS TRÈS EXIGEANT...

La COPABO (Coopérative des Producteurs Agricoles de Bondoukou - Côte d'Ivoire) est une coopérative de producteurs d'anacarde engagée depuis 2006 dans la transformation de la noix de cajou certifiée en Commerce Equitable. Ils ont progressivement développé une relation de confiance avec un client en France auquel ils livrent annuellement un container d'amandes. Ce partenariat a rapidement permis à la COPABO de diversifier ses activités et de créer des emplois au sein de groupements de femmes.

En 2009, face à une demande de plus en plus forte des consommateurs pour des produits issus de l'agriculture biologique, ce client a souhaité la certification AB sur l'ensemble de leurs produits. Ils ont ainsi demandé à tous leurs fournisseurs d'engager des démarches afin d'obtenir la **double certification Bio/Flo**.

En 2010, un travail de terrain important a été réalisé avec la COPABO pour les accompagner dans la mise en place de leur **Système de Contrôle Interne (SCI)**, le **référencement des producteurs**, les **formations et les inspections internes**. Ce travail leur a permis de pérenniser le partenariat avec leur client et par conséquent leurs activités de transformation.

Néanmoins, cette double certification engendre **des coûts directs** (double audit) et **indirects** (gestion administrative, formations, déplacements, inspections internes...) supplémentaires élevés. A l'échelle d'une petite coopérative, où les volumes de production sont faibles, ces décisions sont souvent très lourdes à assumer. Si une telle coopérative ne dispose pas des **ressources humaines et financières** pour se mettre aux normes, alors la décision du client peut compromettre la durabilité des activités de transformation locales et la création d'emplois induits. ■

LA MISE EN PLACE D'UNE DOUBLE CERTIFICATION PEUT PRÉSENTER UN AVANTAGE COMPARATIF POUR UNE COOPÉRATIVE ET LUI PERMETTRE DE DIVERSIFIER SES MARCHÉS.

TOUTEFOIS, POUR RÉUSSIR CETTE TRANSITION, PLUSIEURS ÉLÉMENTS DOIVENT ÊTRE FAVORABLES AU NIVEAU DE LA COOPÉRATIVE :

- ▶ bonne expérience dans des démarches de certification.
- ▶ partenariat économique solide avec un ou plusieurs clients intéressés par la double certification.
- ▶ bonne gestion des plannings de production et de certification.
- ▶ appui technique par des structures externes (ONG, organismes de développement agricole,...).
- ▶ ressources financières et humaines suffisantes pour assumer les coûts d'une double certification.

BOX 5

REPRÉSENTER LES PETITS PRODUCTEURS AU SEIN DU GFSI. UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT POUR FAVORISER L'ACCÈS AU MARCHÉ.

FANNY COUSTALINE



PROBLÉMATIQUE

Face aux différentes crises alimentaires, pollutions ou scandales sociaux, ainsi qu'à la prise de conscience des consommateurs, les industriels comme les distributeurs créent des **cahiers des charges de plus en plus complets et exigeants**. Les normes publiques, les certifications privées et les marques se multiplient.

Ces changements peuvent menacer d'exclusion nombre de fournisseurs, peu à même de répondre à ce challenge, en particulier dans les pays en développement. Mais pour ceux qui auraient accès aux moyens de relever ce défi, les opportunités sont nombreuses.

RÉALISATION

Depuis 2006, le GFSI met au point des groupes de travail composés de distributeurs, de transformateurs, d'associations d'industriels, de bureau d'accréditation et de certification, de propriétaires de normes et d'autres experts techniques. Ces groupes travaillent sur différents thèmes, tels que des standards minimaux pour la production primaire ou des exigences de niveaux de bases pour les petits producteurs.

Les résultats de ces groupes de travail servent de base à la reconnaissance de certifications qui seront la porte d'entrée des producteurs vers le marché des industriels et de la distribution.

La partie production agricole est peu ou pas représentée dans ces groupes de travail, tout comme les pays en développement. Aussi RONGEAD se propose de pallier ce manque et a décidé de participer à ces groupes de travail.

BUT l'objectif est d'inclure, dans la mesure du possible, les réalités de production des petits producteurs des pays en développement dans ces référentiels voués à une large utilisation. La 1ère étape sera d'appliquer ces référentiels en phase d'essai sur le terrain dans des projets de développement de filière en Afrique, et d'avoir des remontées concrètes. ■

FOCUS GFSI

En mai 2000, à la suite de certaines crises alimentaires, un groupe de distributeurs internationaux a identifié le besoin de consolider la sécurité sanitaire des aliments. Ils ont donné naissance au « GFSI » ou Global Food Safety Initiative. Les membres de son comité proviennent aujourd'hui des princi-

aux groupes de la grande distribution, industriels et opérateurs de l'agro-alimentaire.

La mission du GFSI est de travailler à l'amélioration continue du management des systèmes de qualité alimentaire afin d'assurer une distribution sûre des produits. Le GFSI reconnaît

un nombre croissant de standards utilisés dans le monde entier : IFS, BRC, SQF*, GlobalGAP, ... L'harmonisation et la reconnaissance internationale de référentiels qualité permettent à un producteur ou à un industriel certifié d'être reconnu comme tel par tous les membres du GFSI. ■

*SQF = Safe Quality Food (voir note bas de page de BOX 4 pour les autres acronymes).

GUIDES DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION :

Accompagner la commercialisation de produits transformés sur les marchés européens.



Toujours dans cette dynamique de faciliter l'accès au marché des petits producteurs, RONGEAD a réalisé deux guides pédagogiques à destination des producteurs et des coopératives dans le domaine de la transformation de la noix de cajou. ■



GUIDES TÉLÉCHARGEABLES SUR NOTRE SITE :
www.rongead.org/Guides-noix-de-cajou.html

FAVORISER LA COMPRÉHENSION DES NORMES TECHNIQUES POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX MARCHÉS DES PRODUITS DE BASE.

RONGEAD, en collaboration avec l'Initiative pour le Cajou Africain (iCA), a participé à l'élaboration d'outils pédagogiques pour une meilleure compréhension des normes techniques internationales. Ces outils visent plus de 150 000 producteurs. **BOX 13** ■

BOX 6

TOUS LES ACTEURS SONT CONCERNÉS PAR L'AMÉLIORATION DE LA « DURABILITÉ » D'UNE FILIÈRE. L'EXEMPLE DU SECTEUR DE LA PÊCHE EN TANZANIE.



TANZANIE

ROMAIN PEYRACHE



UNE FILIÈRE DURABLE POURRAIT ÊTRE DÉFINIE COMME UNE FILIÈRE QUI NE VOIT AUCUN DE SES ACTEURS LÉSÉ PAR RAPPORT À SON PROPRE CONTEXTE DE VIE. C'EST UN STADE QUI EST RAREMENT ATTEINT ET NE LE SERA PEUT-ÊTRE JAMAIS POUR CERTAINES FILIÈRES, MAIS TENDRE À S'EN RAPPROCHER CONSTITUE MALGRÉ TOUT UN OBJECTIF EN SOI.

Depuis 2 ans, RONGEAD travaille à la conception d'un projet concernant le secteur de la pêche autour du lac Victoria en Tanzanie.

IL S'AGIT D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS LOCALES EN TRAVAILLANT SUR DEUX AXES :

- ▶ la promotion d'une filière perche du Nil durable avec des actions visant les différents acteurs, des pêcheurs aux consommateurs.
- ▶ la promotion d'activités de diversification des revenus au niveau local, la filière perche du Nil étant saturée.

Concernant le premier, RONGEAD est devenu membre de la RFA (Responsible Fishing Alliance). Face à la raréfaction des ressources halieutiques, à l'impuissance de certaines politiques publiques sectorielles, RFA, qui regroupe des organi-

sations de la société civile, des sociétés privées à caractère commercial et des institutions publiques, tente de créer une synergie entre les divers acteurs de la filière pêche et agissant dans les différentes parties du monde. Ce rapprochement nous permet d'avoir accès aux différents acteurs de la grande distribution de perche du Nil (Carrefour, Gelazur, Ellior...), mais aussi aux consommateurs représentés notamment par Familles de France.

En ce qui concerne la diversification des activités génératrices de revenus localement, une mission de préparation des activités de revalorisation énergétique des déchets agricoles et piscicoles a été réalisée.

En 2011, les activités se développeront sur ces deux axes complémentaires. ■



BOX 7

BILAN CARBONE® ET RESPONSABILITÉ DES ACTEURS PRIVÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT.

ROMAIN PEYRACHE



LE BILAN CARBONE® EST UNE MÉTHODOLOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'ADEME, L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE.

Plus qu'un outil, c'est une démarche qui permet aux acteurs (entreprises, collectivités territoriales, associations, exploitations agricoles...) qui y souscrivent de faire un diagnostic de l'impact « effet de serre » de leur activité. Il ne s'agit pas tant de savoir exactement combien de TeqCO_2^* telle ou telle activité émet, mais plutôt d'identifier les principaux facteurs d'émissions de GES (Gaz à Effets de Serre) afin de pouvoir agir pour leur réduction.

Pour RONGEAD, le Bilan Carbone® représente deux axes de travail qui nous paraissent primordiaux dans le contexte actuel de crise climatique, et très complémentaires dans l'approche d'action de l'association.

D'une part, nous estimons que nous devons inscrire nos propres activités de projets de coopération internatio-

nale au développement dans cette démarche. Afin d'améliorer l'efficacité environnementale de nos projets, il nous est indispensable de savoir s'ils sont sources d'émissions de GES.

Nous réalisons donc des Bilans Carbone® de nos principaux projets en cours pour faire apparaître les leviers qui nous permettront de réduire les émissions de GES dont ils sont responsables et / ou d'optimiser leurs capacités à en stocker. Nous nous sommes fixé l'objectif d'atteindre un bilan neutre de nos différents projets d'ici 2014.

D'autre part, nous nous positionnons comme promoteur du Bilan Carbone® auprès des acteurs privés du Nord comme du Sud. En effet, nous sommes accrédités par l'ADEME pour réaliser des expertises Bilan Carbone® depuis 2010. Notre ambition est de faire passer aux acteurs privés le message selon lequel être accompagné dans la démarche Bilan Carbone® par RONGEAD, au-delà de l'intérêt direct de bénéficier d'une expertise pluridisciplinaire de qualité, c'est également soutenir nos actions

et contribuer ainsi au développement durable dans les pays du Sud. ■



CONTACT

bilancarbone@rongead.org

WEB

rongead.org/bilancarbone

* Tonnes Equivalent CO_2 : unité de mesure conventionnelle des émissions de Gaz à Effets de Serre

BOX FORMATION # 2

HAÏTI - INTERVENTION SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LE COMMERCE ÉQUITABLE.

SYLVAIN KOCKMANN



Suite au tremblement de terre et aux tristes événements qui ont marqués Haïti en janvier 2010, l'Ambassade de France a financé des programmes de cours intensifs à destination des étudiants en fin de cycle afin qu'ils puissent terminer leur

cursus universitaire. Dans le cadre de ce programme de formation, coordonné par l'Université d'Etat d'Haïti, RONGEAD a proposé une intervention sur les thématiques du commerce équitable et de l'agriculture biologique.

Cette formation s'est déroulée sur une semaine, auprès d'une dizaine d'étudiants de 5ème année en agro-alimentaire, à la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire de Port-au-Prince.

CETTE INTERVENTION S'EST ARTICULÉE AUTOUR DE LA PRÉSENTATION :

- ▶ des convergences et des complémentarités entre le commerce équitable et l'agriculture biologique.
- ▶ des règles de production, de transformation et d'exportation en commerce équitable et en agriculture biologique.
- ▶ des principes de la certification collective illustrée comme un outil de développement et d'accès aux marchés pour des groupements de petits producteurs.
- ▶ d'une mise en situation pratique des étudiants à travers la mise en œuvre d'un Système de Contrôle Interne (SCI). ■



notres de
DE.P
FRATIVE DEPI
PRODUCTEURS
OU DE NG
PULA
RAMI
SOUH
tenve
MARDE D
COPM
DE .TAA



FOCUS

PRÉSENTATION DU PÔLE DE COMPÉTENCE SUR LE COMMERCE ÉQUITABLE ET LA CONSOMMATION RESPONSABLE EN RHÔNE-ALPES.

DEPUIS JANVIER 2010, LES ACTEURS DU COMMERCE ÉQUITABLE ET DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE EN RHÔNE-ALPES DISPOSENT D'UN NOUVEAU CADRE DE COLLABORATION : LE PÔLE DE COMPÉTENCE.

Celui-ci entend contribuer au développement économique du commerce équitable et de la consommation responsable en favorisant l'échange et la coopération entre les acteurs régionaux : **entreprises, associations, collectivités.**

RONGEAD félicite cette initiative régionale et participe dans la mesure de ses compétences aux activités de ce pôle. ■



EQUI'SOL
Organisation coordinatrice du pôle
www.equisol.org



3

STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALISÉE

POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS ALIMENTAIRES, ÉNERGÉTIQUES,
ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DU DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES
AGRO-ALIMENTAIRES FAVORABLES AUX PLUS PAUVRES. JULIEN GONNET

Dans une économie mondialisée, les stratégies de développement doivent être repensées et se concrétiser par des projets solidaires, économiquement et écologiquement viables.

RONGEAD mène des projets de développement durable dans les pays en voie de développement pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres. Son expérience lui permet de soutenir les activités agricoles, de commerce, d'accès aux énergies renouvelables et d'accès aux informations commerciales sur le marché.

En 2010, à travers trois projets principaux en Côte d'Ivoire et au Burkina-Faso, RONGEAD a pu former directement 400 *payans-leader* qui ont restitué à la base à environ 7000 *producteurs*. Les modules de formation portent sur le *continuum* : production-transformation-commercialisation-consommation des filières noix de cajou et sésame.

Notre approche vient du diagnostic suivant : (i) les cadres de concertation internationaux se font en défaveur des pays pauvres, (ii) les critères des opérateurs économiques ne sont pas connus, excluant les productions agricoles de ces pays, (iii) les producteurs ne sont pas en capacité de répondre à la demande et aux exigences du marché.

STRATÉGIE À 1 AN :

RONGEAD souhaiterait étendre ses compétences acquises dans la filière noix de cajou à d'autres pays et à d'autres filières. Pour cela, notre approche intègre l'identification et les contraintes et opportunités locales et internationales. Elle permet de définir des programmes intégrés de soutien durable aux filières incluant systématiquement des composantes liées à l'utilisation des énergies renouvelables, à l'analyse et l'information sur le marché et l'accompagnement des producteurs dans la production, la transformation et la commercialisation.

RÉALISATIONS RONGEAD EN 2010

BOX 8

Améliorer l'accès au marché grâce à l'information et l'accompagnement des producteurs de noix de cajou ivoiriens. **PAGE 19**

(Re-)Connecter les petits producteurs de noix de cajou entre eux pour faire face au marché international **PAGE 19**

Au delà des Systèmes d'Information sur le Marché (SIM)... les SAM: Systèmes d'Accompagnement sur le Marché. **PAGE 20**

FOCUS

Interview ODA **PAGE 21**

BOX 9

« Valorisation des ressources agricoles locales » au Burkina Faso.

PAGE 22

Quelques chiffres sur l'avancée du projet « appui à la filière sésame »

PAGE 22

Un témoignage sur les enjeux de l'appui à la filière Anacarde dans les Hauts Bassins. **PAGE 23**

Présentation de la coopération décentralisée Région Rhône Alpes / Région des Hauts Bassins. **PAGE 23**

BOX 10

Energie, développement et crise climatique : à la recherche d'une solution à l'équation. **PAGE 24**

BOX 11

Pérennisation des activités de transformation de la noix de cajou dans les unités artisanales du nord de la Côte d'Ivoire. **PAGE 24**

BOX 12

Formation finance carbone et développement. **PAGE 26**

BOX 13

Contribution à l'initiative du Cajou Africain. **PAGE 27**

BOX FORMATION # 03

Renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile gabonaises en matière de gestion de projet. **PAGE 27**

BOX FORMATION # 04

Mission d'appui au Mouvement Biologique Malien (MOBIOM). **PAGE 28**

BOX 8

AMÉLIORER L'ACCÈS AU MARCHÉ GRÂCE À L'INFORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS DE NOIX DE CAJOU IVOIRIENS.



TIC

(RE-)CONNECTER LES PETITS PRODUCTEURS DE NOIX DE CAJOU ENTRE EUX POUR FAIRE FACE AU MARCHÉ INTERNATIONAL. JULIEN GONNET

TIC

EN 2010, LA CÔTE D'IVOIRE CONFORTE SA PLACE DE 2^{ÈME} EXPORTATEUR MONDIAL DE NOIX DE CAJOU BRUTE PERMETTANT DE GÉNÉRER DES REVENUS POUR ENVIRON 250 000 PRODUCTEURS.

Le projet mis en place par RONGEAD permet à plus de 8000 producteurs de disposer d'informations, d'outils, de connaissances et de compétences pour améliorer et sécuriser cette source de revenus.

En 2010, le projet de « création d'un réseau proactif de partage des connaissances du marché mondial de la noix de cajou pour valoriser la filière en Côte d'Ivoire » a dispensé cinq modules de formation sur le marché international à 250 paysans-leaders. Eux-mêmes ont réalisé deux restitutions à la base auprès de 2100 producteurs et l'année 2011 devrait permettre d'atteindre les 8000. Les modules abordent notamment la description de la filière (acteurs, relations, marges...), des explications sur la formation et l'évolution du prix (pays producteurs, évolution de l'offre et de la demande,...) et la prise de décision personnelle (quand vendre, quand stocker, vendre en groupe...).

Au cours de l'année, le projet a réalisé, en partenariat avec Offre & Demande Agricole (ODA) **FOCUS : ODA**, une analyse du marché de l'anacarde afin de comprendre quels étaient les facteurs qui font varier les prix. Une mission conjointe avec ODA a eu lieu en septembre 2010 et a formé 40 acteurs de la filière.

Lors de cette session, et pour accompagner les formations à la base, de nombreux outils pédagogiques ont été élaborés et notamment 3 affiches (x1500), 1 jeu de rôle (x250), 1 boîte à image (x70).

Du système d'information à l'accompagnement... Cette année a été marquée par un virage conceptuel de notre intervention. Nous sommes passés d'un projet de collecte et de diffusion d'informations sur le marché à un projet où nous ajoutons l'accompagnement des producteurs car, sans appropriation, l'information ne sert à rien. ■



PARTENAIRES

INADES Formation Côte d'Ivoire, ODA, Chigata, CartONG.



SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

www.rongead.org/supports-pedagogiques-ntic.html

AU DELÀ DES SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ (SIM)... LES SAM: SYSTÈMES D'ACCOMPAGNEMENT SUR LE MARCHÉ. PIERRE RICAU

TIC

LA QUASI-TOTALITÉ DES ÉCONOMISTES S'ACCORDENT SUR LE FAIT QUE LES MARCHÉS AGRICOLES NE SONT PAS DES MARCHÉS COMME LES AUTRES.

En effet, si la demande en produits agricoles suit des évolutions relativement lentes et ne connaît pas de variations brutales, l'offre est au contraire soumise à des changements rapides en fonction des facteurs climatiques et de phénomènes dits "procycliques"*. Face à cette situation, et pour protéger les populations de graves crises alimentaires et/ou économiques, deux grands types d'action peuvent être mis en œuvre.

La première, et la plus connue, est l'intervention directe des autorités publiques dans le marché. Il peut s'agir d'organiser la production en favorisant des cultures prioritaires, de réguler les prix en intervenant directement dans l'achat, le stockage et la vente des produits, ou encore de jouer sur la politique commerciale pour augmenter, ou au contraire diminuer, l'offre et la demande extérieures.

L'autre possibilité est d'inciter tout ou partie des acteurs du marché - producteurs, commerçants, transformateurs et distributeurs - à le réguler eux-mêmes. Cette régulation peut prendre différentes formes: normes de bonnes pratiques commerciales, contractualisation des achats-ventes sur le long terme, construction de systèmes de compensation de type « marchés à terme » ou encore partage organisé d'informations sur l'état de l'offre et de la demande.

Pour réussir dans ce deuxième type de régulation, il est essentiel de construire un cadre favorable à l'entente entre les acteurs d'une même filière car ceux-ci sont malheureusement plus souvent focalisés sur leurs intérêts opposés que sur leurs intérêts communs.

Créer de la confiance et des partenariats durables entre les acteurs d'une

même filière pour réguler les marchés agricoles, c'est ce pour quoi se battent une multitude d'acteurs du développement rural lorsqu'ils essaient de former des coopératives, syndicats ou associations, de fonder les principes d'un commerce plus équitable ou encore de développer des lieux d'échanges ouverts et transparents comme les marchés et les bourses agricoles. Et c'est aussi ce que RONGEAD et ses partenaires tentent de faire en développant un Système d'Accompagnement sur le Marché, fondé sur la formation, l'information et le conseil des différents acteurs de la filière anacarde en Côte d'Ivoire.

Former les acteurs sur leur filière et sur le marché dans lequel ils évoluent, c'est leur permettre de prendre conscience des outils qu'ils peuvent utiliser pour se protéger du risque de variations des prix et c'est les aider à sortir d'une perception caricaturale de leurs partenaires commerciaux.

Partager la même information permet aux acteurs de négocier à jeu égal et de prendre leurs décisions (choix de culture, prix de vente, prix d'achat, date et lieu de transaction) en diminuant le risque de voir une variation de prix réduire leurs revenus.

Conseiller et accompagner permet de rapprocher des parties qui se pensaient contraintes et opposées pour en faire

des partenaires ayant confiance les uns en les autres mais aussi et avant tout en eux-mêmes.

Au-delà d'un simple « système d'information », luttant contre les asymétries et le manque cruel d'informations sur les marchés agricoles qui touchent la majorité des acteurs en Afrique, le projet TIC d'accompagnement sur le marché s'axe donc sur un renforcement et un rapprochement des acteurs de la filière anacarde de Côte d'Ivoire pour les amener à prendre leur marché en main.

Il faut admettre que les effets de ce type d'actions sont moins visibles et probablement moins efficaces que des politiques agricoles volontaristes. Mais au-delà de leur aspect qui peut parfois paraître "palliatif", les démarches et les projets d'appui aux filières comme ce système d'accompagnement sur le marché ont l'avantage de donner aux acteurs du monde rural et aux différentes échelles d'autorités publiques de nouveaux outils de compréhension et d'action.

Ces outils leur permettent dès à présent d'élaborer chacun à son niveau des modes de régulation des marchés agricoles pragmatiques et efficaces : groupements de producteurs, associations d'acheteurs, plateformes de transformateurs ou encore interprofession et autorités de régulation de plus en plus opérationnelles. ■



* Un exemple de phénomène procyclique : une multitude de petits paysans tous attirés par le prix de vente du maïs décident chacun de leur côté d'augmenter la part de leurs champs consacrée à cette culture au détriment du coton moins rentable. Il en résulte, au moment de la récolte, une très forte baisse des prix du maïs et une forte augmentation de ceux du coton. Les producteurs auront de quoi s'alimenter mais pas de ressources monétaires pour, notamment, l'achat de médicaments ou l'amélioration de leur habitat.

BOX FOCUS : ODA

INTERVIEW ERIC EVAIN



Comment s'appelle votre entreprise et son historique?

Je travaille pour Offre et Demande Agricole (ODA). Cette société a été créée dans le Berry en 1997 afin d'accompagner les agriculteurs dans la gestion de leur commercialisation, en particulier sur le colza à l'époque qui connaissait de fortes fluctuations de ses cours. Depuis, les fluctuations de marchés ont gagné l'ensemble des produits agricoles produits en Europe et ailleurs.

Quel est votre métier concrètement ?

Je suis consultant- formateur. Ce métier consiste à former les agriculteurs, les meuniers, fabricants d'aliments du bétail à la gestion de la fluctuation des cours et à l'utilisation d'outils comme les marchés à terme. Après ces formations, j'accompagne ces personnes dans leurs prises de décision de vente ou d'achat en fonction des informations du marché, de l'offre et de la demande au niveau mondial...

Quel rapprochement faites-vous entre votre métier et ce que fait RONGEAD avec les producteurs en Côte d'Ivoire ?

Dans le cadre de la mission sur les TIC, RONGEAD est venu nous trouver en indiquant une problématique de marché avec des agriculteurs. L'accompagnement des producteurs par la formation et le conseil pour la gestion de la commercialisation de leurs productions est notre cœur de métier en Europe. Une fois la problématique précisée, nous avons compris que ces producteurs étaient ivoiriens et producteurs de noix de cajou, ce qui complique un peu la tâche. Les problématiques restent néanmoins très proches : manque de formation sur les mécanismes de marché, manque d'information pour comprendre la formation des prix et les cause de la volatilité, manque de conseil pour prendre une décision pertinente...

A partir de ce constat, nous avons travaillé ensemble en partageant nos méthodes de formation, d'analyse et de suivi des marchés. RONGEAD a apporté sa connaissance de la filière et des relais de terrain en Côte d'Ivoire, ce qui nous a permis d'avancer dans ce projet. Lors de la mission de lancement des formations en Côte d'Ivoire, nous avons eu l'occasion de voir l'impact de ces fluctuations de marchés pour les producteurs du pays. L'intérêt, pour les producteurs, de comprendre pourquoi les prix fluctuent et comment gérer ces fluctuations est universelle. Les producteurs expriment un réel besoin d'information indépendante et d'échanger entre eux, ce qui est le métier d'Offre et Demande Agricole en France depuis 1997 et qui, à notre plus grande satisfaction, se duplique de manière satisfaisante en Afrique.

Que pensez-vous de la spéculation sur les matières premières agricoles, notamment pour des agriculteurs des pays en développement?

Quelles solutions?

Il faut prendre conscience que les premiers spéculateurs sont les producteurs en décidant de faire de la rétention ou de vendre une grande partie de leur production à un instant t. D'ailleurs, les opérateurs financiers ne sont pas présents sur les marchés comme la noix de cajou et ils restent malgré tout très volatiles.

En ce qui concerne les opérateurs financiers pour les produits « cotés », ils ont acheté des volumes importants en 2009, empêchant ainsi une baisse des cours encore plus importante, par ailleurs ils ont revendu une partie de ce qu'ils avaient acheté un an plus tôt, au mois de juillet 2010, évitant peut-être une hausse encore plus importante. Il est vrai qu'ils peuvent exacerber les mouvements des marchés quand les stocks viennent à baisser. Une réponse pour limiter la volatilité des cours est donc le stockage des produits agricoles afin de ne pas travailler en « flux tendu ». Les hausses, telles que celles que nous connaissons, doivent être une opportunité pour les pays en voie de développement pour développer leur agriculture et moins dépendre des marchés internationaux.

Ceci passe par un investissement massif dans la production agricole dans ces pays. Dans les conditions actuelles de volatilité des prix, on voit que la pérennité d'un système de production passe également par une maîtrise de la commercialisation des produits. Cette maîtrise ne peut être acquise que par des démarches de formation sur le fonctionnement des marchés locaux et internationaux. Après cette phase de formation, il est nécessaire de créer les conditions adéquates pour la gestion du commerce des productions agricoles grâce au suivi de la qualité, au développement des contrats...

Ces conditions sont nécessaires pour développer la transformation locale qui sera une source de profit supplémentaire pour les populations concernées. Cette capacité à gérer la commercialisation passe également par la diffusion d'informations fiables sur l'état du marché, les potentiels de production, les risques météorologiques sur l'ensemble des zones de production d'un même produit, puisque le marché est aujourd'hui mondial. On s'en rend bien compte avec la noix de cajou, marché pour lequel les conditions indienne et vietnamienne impactent les cours en Côte d'Ivoire où nous sommes intervenus en collaboration avec RONGEAD.

On voit clairement l'intérêt pour ces pays de profiter d'informations fiables pour les aider à gérer leurs achats/ventes sur les marchés internationaux ainsi que pour définir des politiques de développement qui ne peuvent pas être mises en place pour une seule année. La gestion de la volatilité passe en premier lieu par la formation et l'information. ■



BOX 9

« VALORISATION DES RESSOURCES AGRICOLES LOCALES » AU BURKINA FASO.



BURKINA FASO

CEDRIC RABANY



LE PROJET, FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE ET LA RÉGION RHÔNE-ALPES, EST MIS EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN AVEC INADES FORMATION BURKINA. IL TRAVAILLE SUR DEUX FILIÈRES LOCALES : LE SÉSAME ET LA NOIX DE CAJOU.

Concernant le sésame, l'objectif est de renforcer les capacités techniques, commerciales et organisationnelles de 4 Unions provinciales de producteurs de sésame. Ces 4 unions, composées de 56 groupements, ont comme activité principale la production et la commercialisation du sé-



same. Ces 56 groupements comptent au total 1484 membres dont 984 hommes et 500 femmes.

Concernant la noix de cajou, l'objectif est de renforcer les capacités d'une dizaine d'organisations de producteurs et transformateurs/trices de la noix de cajou de la région des Hauts Bassins. Ces organisations représentent plus de 4000 petits producteurs de noix de cajou, dont 600 femmes investies dans la transformation artisanale pour les marchés locaux et sous-régionaux.

QUELQUES NOUVELLES SUR L'AVANCÉE DU PROJET « APPUI À LA FILIÈRE SÉSAME »

" AVANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET, IL N'EXISTAIT PAS DANS CES UNIONS DE PRODUCTEURS SEMENCIERS ET LES PRODUCTEURS N'AVAIENT PAS ACCÈS À LA SEMENCE CERTIFIÉE "

D'APRÈS ALINE ZONGO, L'ANIMATRICE DU PROJET, LES PRINCIPAUX RÉSULTATS POUR 2010 SONT LES SUIVANTS :

ACTIVITÉ : Accompagnement à la commercialisation.

RÉSULTATS 2 unions sur 4 ont négocié la vente du sésame auprès de sociétés d'exportation sans passer par des intermédiaires.

Par exemple : les quantités vendues à travers l'union de Dédougou sont passées de 40 tonnes en 2009 à 124 tonnes en 2010. Les quantités vendues sont en accroissement du fait du contexte favorable en 2010 (bonne pluviométrie, forte demande avec des prix intéressants, bonne organisation de l'Union).

L'accès aux semences et l'application des bonnes pratiques permettent aux producteurs d'obtenir un sésame de qualité et donc un revenu intéressant.

ACTIVITÉ : 50 producteurs-semenciers formés aux itinéraires techniques de production de semence sésame et 97 producteurs-formateurs formés aux itinéraires techniques du sésame.

RÉSULTAT 1 union est aujourd'hui autonome sur la production de ses semences certifiées. Les 4 unions s'appuient sur des paysans-formateurs pour le conseil en production durable de sésame auprès de leurs membres.

ACTIVITÉ : Appuyer la représentation des OP dans les filières nationales.

RÉSULTAT L'implication des OP dans le développement de la filière nationale est devenue effective depuis que les OP, accompagnées par INADES Formation, participent à l'élaboration des plans de renforcement des capacités au niveau national, activité réalisée par le Programme d'Appui aux Filières Agro Sylvopastorales, un Programme National. ■



UN TÉMOIGNAGE SUR LES ENJEUX DE L'APPUI À LA FILIÈRE ANACARDE DANS LES HAUTS BASSINS AU BURKINA FASO

PIERRE-LUC SUTTER . STAGIAIRE RONGEAD 2010 .

MON STAGE POUR RONGEAD, EFFECTUÉ AU BURKINA FASO AFIN D'IDENTIFIER LES LEVIERS D'ACTION POUR UNE MEILLEURE VALORISATION DE L'ANACARDE, M'A CONDUIT SUR LES TRACES D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT À L'ORIGINE DE L'IMPLANTATION PROGRESSIVE D'UNE FILIÈRE.

Les paysans des hauts bassins se sont réellement approprié l'anacarde, cette culture pérenne entrant parfaitement dans les stratégies de sécurisation du foncier des paysans, et notamment du fait de sa facilité de plantation.

Cependant, la structuration d'une filière passe par la transformation du produit. Trop centralisée, celle-ci n'a pas résisté aux intérêts divergents des dirigeants. Après la fermeture des unités de décorticage, les femmes qui y travaillaient ont continué l'activité à domicile. La qualité du produit en a souffert, et par conséquent, le débouché s'est déporté vers les marchés locaux et régionaux.

Regroupés sur une petite localité, les intérêts de ces femmes transformatrices ont pu s'agréger, maintenir la rentabilité de l'activité et ainsi faire persister un noyau de transformation artisanale à Orodara.

Mais l'absence d'organisation a laissé la porte ouverte aux intérêts de multiples commerçants qui rendent difficile la structuration entre les producteurs et les transformateurs.

Le redéveloppement de la filière anacarde permettrait de créer un maximum de valeur ajoutée au produit brut

en le transformant et de distribuer cette valeur d'une manière plus large et juste. C'est cependant un défi difficile à surmonter au regard des intérêts des différentes parties prenantes. Cette force d'inertie met en péril la filière en empêchant certains sauts quantitatifs et qualitatifs nécessaires pour les différents marchés toujours plus exigeants.

Le dilemme du prisonnier qui doit être résolu dans ce cas où les conditions matérielles sont très difficiles m'a fait comprendre l'essence de l'homme, qui balance entre nécessité individuelle et construction collective. ■

PRÉSENTATION DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE RÉGION RHÔNE-ALPES / RÉGION DES HAUTS BASSINS

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec la région des Hauts Bassins, la région Rhône-Alpes répond aux enjeux contemporains des rapports Sud-Nord et place la région au cœur des politiques régionales multilatérales en direction des pays les plus en difficultés. La région soutient les actions proposées par les partenaires régionaux et joue un rôle d'effet levier auprès d'autres partenaires techniques et financiers.

Ces conventions permettent de mettre en valeur le potentiel de coopération et d'échanges dans les domaines économiques et sociaux.



RhôneAlpes Région

RONGEAD BÉNÉFICIE DE CE SUPPORT DANS LE CADRE DE SON PROJET DE VALORISATION DES RESSOURCES AGRICOLES AU BURKINA. PLUSIEURS ACTEURS DE RHÔNE-ALPES SONT AINSI MOBILISÉS :

► L'ISARA pour des études et recherches sur la qualité des produits agro-alimentaires.

► La Compagnie des Huiles et des Plantes, entreprise de Rhône-Alpes pour le développement d'une gamme d'huile de cajou d'origine Haut Bassins.

► L'ERAI (Entreprise Rhône-Alpes International) pour l'appui logistique et la promotion des entreprises des deux régions. La mise en réseau de ces organisations permet de renforcer les liens entre acteurs de Rhône-Alpes et acteurs des Hauts Bassins : coopératives de producteurs, élus locaux, entreprises basées dans les régions partenaires. L'objectif pour RONGEAD est de concrétiser ces engagements en 2011. ■

PARTENAIRES

INADES Formation Burkina, 2IE, GTZ / PDA.

BOX 10

ENERGIE, DÉVELOPPEMENT ET CRISE CLIMATIQUE: À LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION À L'ÉQUATION.

ROMAIN PEYRACHE

L'ACCÈS À L'ÉNERGIE CORRESPOND À UN FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT FONDAMENTAL. L'ÉMERGENCE D'UNE ÉCONOMIE PERMETTANT UNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS PASSE GÉNÉRALEMENT PAR L'ESSOR D'ACTIVITÉS DE VALORISATION DE MATIÈRES PREMIÈRES.

Dans la majorité des pays en développement, le secteur agricole reste le principal. On distingue communément l'agriculture vivrière de l'agriculture destinée à l'export. Actuellement, cette dernière est souvent synonyme d'agriculture de rente en Afrique, particulièrement avec des productions comme le cacao, le café ou encore l'anacarde. Quel que soit le type d'agriculture, la valorisation du produit brut par une ou plusieurs étapes de transformation correspond à un potentiel important d'emploi, de création de richesse... de développement. Cette valorisation est généralement conditionnée par l'accès à l'énergie. Aujourd'hui, dans les pays en développement, les énergies fossiles sont financièrement difficiles d'accès pour la bourse moyenne.

En outre, elles sont responsables d'émissions de GES aggravant la problématique du changement climatique à laquelle ces pays sont particulièrement sensibles. Par défaut, les populations se rabattent généralement sur la biomasse énergie traditionnelle (le bois, le charbon de bois) souvent issue d'exploitations non renouvelées. Ce comportement énergétique est donc lui aussi à la base d'importantes émissions de GES.

Dans ce contexte, RONGEAD, comme de nombreux acteurs de développement, tente de promouvoir des alternatives énergétiques durables, accessibles localement et propices au développement. Par exemple, nous nous appuyons sur les acquis des différents programmes de soutien à la production et à la transformation de noix de cajou que nous avons mis en œuvre ces 10 dernières années en Afrique de l'Ouest. La revalorisation énergétique des coques issues par le décorticage semble être une piste de solution double pour améliorer l'accès énergétique local et pour lutter contre les changements climatiques.



CÔTE D'IVOIRE BURKINA FASO



En 2010, RONGEAD a mis en œuvre en Côte d'Ivoire un projet pilote d'optimisation de l'efficacité énergétique des unités de transformation intégrant la revalorisation des coques sous formes de briquettes combustibles. Parallèlement, au Burkina Faso, RONGEAD a assisté une étude commanditée par la GTZ (Coopération Technique Allemande) et conduite par la FAO sur l'évaluation de l'impact environnemental de la filière nationale. Puis, RONGEAD et ses partenaires, le CEFREPADE et le zIE / CIRAD, ont collaboré pour approfondir les acquis technico-scientifiques sur le sujet afin d'optimiser la viabilité socio-économique et la soutenabilité environnementale des solutions de revalorisation des coques d'anacarde. ■



LIENS VERS LE RAPPORT DE L'ÉTUDE FAO ASSISTÉE PAR RONGEAD :

www.fao.org/tc/tcs/exact/applications-dexact/sur-des-filieres/anacarde-au-burkina-faso/fr/
www.youtube.com/watch?v=Ww43PFcbdUI
www.youtube.com/watch?v=pNdpY-3nORI

BOX 11

PÉRENNISATION DES ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION DE LA NOIX DE CAJOU DANS LES UNITÉS ARTISANALES DU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE

SYLVAIN KOCKMANN

2010 marquait la dernière année du projet « Le Décorticage de la Noix de Cajou : une opportunité pour les populations du Nord de la Côte d'Ivoire », financé par la Commission

Européenne. L'accent a ainsi été mis sur 3 volets essentiels à la pérennisation des activités de transformation au sein des unités du projet.



CÔTE D'IVOIRE



1. LE RENOUVELLEMENT DES CERTIFICATIONS BIOLOGIQUES

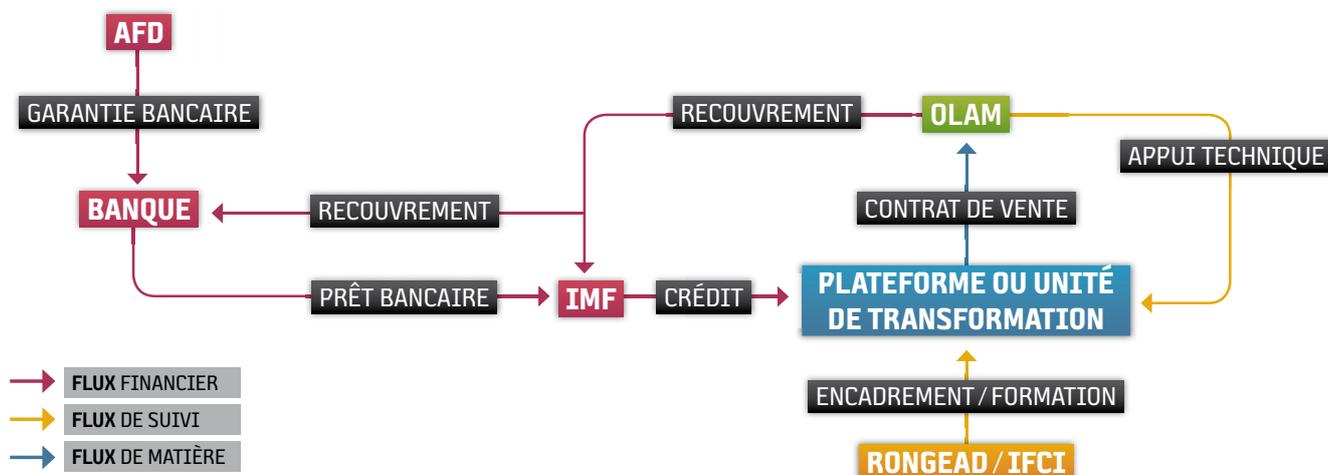
En vue de renforcer (i) les capacités techniques et organisationnelles et (ii) les capacités d'accès aux marchés de niche des groupements de femmes et de producteurs, RONGEAD et INADES Formation Côte d'Ivoire ont accompagné le renouvellement des certifications biologiques de 6 unités de transformation dans 2 régions de production : les Savanes et le Zanzan.

" PRÈS DE 1000 ha DE VERGERS D'ANACARDE ET 275 PETITS PRODUCTEURS SONT AINSI CERTIFIÉS BIO ! "

2. L'ACCES AU CREDIT

Le développement des capacités de transformation dans les unités ne pourra se faire sans que les groupements puissent avoir un accès au crédit auprès de banques ou d'instituts de micro-finance (IMF).

Un diagnostic a été réalisé et a permis d'engager des discussions entre les unités, des banques locales et OLAM (groupe industriel majeur du secteur) sur la mise en place d'un dispositif technique et financier pour accompagner le développement de l'activité de transformation. VOIR SCHÉMA



PRINCIPAUX RISQUES IDENTIFIÉS DU DISPOSITIF :

- Mauvaise gestion du prêt par les unités.
- Non-recouvrement des prêts par les unités (approvisionnement en noix de mauvaise qualité, mauvais conditionnement des amandes, rendements en amandes entières faibles...).
- Manque de suivi et de contrôle de l'IMF.

Le travail sur les plans d'affaires réalisé avec les unités a montré que les activités de transformation pouvaient être rentables avec un taux d'intérêt maximum situé entre 6 et 8%. Dans le schéma proposé, les taux d'intérêts de la banque et de l'IMF sont beaucoup plus élevés : 15 à 20%. Ce dispositif n'a donc pas été retenu mais des réflexions sont en cours quant aux possibilités de connecter les unités directement avec des banques.

3. LE DEVELOPPEMENT D'UN PARTENARIAT ECONOMIQUE AVEC OLAM-IVOIRE

Un partenariat pilote a été initié cette année entre la plateforme Bandama Cajou et l'industriel OLAM-Ivoire, où OLAM

fournit la matière première aux unités et garantit un prix d'achat fixe de l'amande en fonction de la qualité.

CE PARTENARIAT AMBITIEUX VISE À :

- renforcer et professionnaliser les unités de transformation en augmentant notamment les volumes de production.
- lever le frein lié à l'approvisionnement de la noix brute en fournissant la matière première dans un premier temps puis en aidant les unités à s'approvisionner de façon autonome.
- réduire les risques pour les unités liés à la forte variabilité du prix de la noix brute en garantissant un prix fixe de l'amande.

CE PARTENARIAT N'ENGAGE AUCUNE EXCLUSIVITÉ DE LA PRODUCTION DES UNITÉS VIS-À-VIS D'OLAM ET LEUR PERMETTRA DE CONSTITUER PROGRESSIVEMENT UN FONDS D'INVESTISSEMENT MOBILISABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS ACTIVITÉS.

BOX 12

FORMATION FINANCE CARBONE ET DÉVELOPPEMENT.

ROMAIN PEYRACHE



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE FAIT DÉSORMAIS PARTIE INTÉGRANTE DES STRATÉGIES POLITIQUES AU NORD COMME AU SUD. LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE RECONNAÎT, POUR SON ÉCRASANTE MAJORITÉ, QUE L'AUGMENTATION ACTUELLE DE LA CONCENTRATION DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) DANS L'ATMOSPHÈRE EST CAUSÉE PAR L'ACTIVITÉ HUMAINE ET QU'ELLE A POUR CONSÉQUENCE DIRECTE LA HAUSSE GLOBALE DES TEMPÉRATURES.

Depuis plusieurs années se développent des indicateurs, des modèles parmi d'autres instruments scientifiques, qui permettent de préciser les facteurs d'émissions de GES et leurs impacts sur l'environnement, la santé...

Différents domaines de recherches sont désormais à l'œuvre pour comprendre et interpréter les causes systémiques des émissions de GES et de l'activité de l'Homme d'aujourd'hui afin de penser et créer des outils et des mécanismes correctifs. Très vite, une notion transversale est apparue au cœur du concept de développement durable, c'est-à-dire au croisement des réflexions autour d'une économie viable, une société équilibrée et un environnement durable ; cette notion est celle de « bien commun de l'humanité » pour désigner des éléments, des phénomènes qui à l'origine sont na-

turels: le climat, l'eau, la biodiversité... Toutefois, dans notre système sociétal mondialisé, ce qui est du bien commun est à tout le monde, et ce qui est à tout le monde n'est à personne !

Globalement, les outils et mécanismes que l'on peut mettre en place donnent une valeur économique au bien commun. Ainsi, ce bien devient négociable et son commerce devient régularisable. Néanmoins, en le rendant commercialisable, l'élément de bien commun est voué à devenir une propriété privée... C'est un point qui concentre la polémique à son sujet, sans pour autant qu'apparaisse d'alternative intéressante aussi efficace.

A la différence de l'eau que l'on paye et dont le système se régularise à une échelle assez locale, le climat, lui, est

global, et les conséquences de son changement sont hétérogènes et injustement réparties par rapport aux principaux responsables. En effet, les pays des zones inter-tropicales devraient subir les bouleversements les plus importants alors que les pays industrialisés, qui sont les plus grands pollueurs historiques, ne souffriront, à priori, que de changements moindres. C'est pour ces raisons que les nouveaux instruments de la finance carbone se distinguent.

Certains, comme les Mécanismes de Développement Propres (MDP), sont portés par les Nations Unies, l'échelle de gouvernance la plus globale qui existe aujourd'hui. D'autres sont promus par le secteur privé. Leurs fonctionnements respectifs varient autour d'une constante : la notion de permis de droits à polluer, le crédit carbone. Ceux-ci s'échangent en fonction de l'offre créée par des réductions ou des séquestrations d'émissions et de la demande correspondant aux émissions engendrées par les activités humaines. Pour le moment, le continent africain, malgré son potentiel d'offre, souffre d'un très faible accès aux marchés de carbone.

Nous estimons que la formation pour le renforcement des capacités locales pour la valorisation des services environnementaux rendus, notamment à travers la finance carbone, apparaît comme un levier important de développement. Nous nous sommes donc engagés, avec le soutien de la région Rhône-Alpes, à former des cadres du développement de différentes régions du Sénégal lors d'un module court.

A suivre en 2011... ■



BOX 13

CONTRIBUTION À L'INITIATIVE DU CAJOU AFRICAIN

CEDRIC RABANY



Agro
ALIMENTAIRE

CONTEXTE

L'INITIATIVE POUR LE CAJOU AFRICAIN (ICA) A POUR PRINCIPAL OBJECTIF D'AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DE LA PRODUCTION AFRICAINE DE NOIX DE CAJOU ET DE RÉDUIRE DURABLEMENT LA PAUVRETÉ DANS LES 5 PAYS DU PROJET : LE BÉNIN, LE BURKINA FASO, LA CÔTE D'IVOIRE, LE GHANA ET LE MOZAMBIQUE.

En combinant diverses stratégies, l'Initiative aidera 150 000 producteurs de noix de cajou à accroître leur revenu annuel d'au moins 100 USD en l'espace de quatre ans. L'ICA est un projet mis en œuvre par la GTZ (chef de file), ACA (African Cashew Alliance), FairMatchSupport et Technoserve. L'ICA est financée par la fondation Bill et Melinda Gates, le Ministère Allemand de la Coopération et divers partenaires du secteur privé.

STRATÉGIE DE L'ICA

L'ICA s'efforce en priorité d'aider les producteurs africains à satisfaire aux normes de qualité internationales et à améliorer la productivité des vergers de production.

Pour cela, une stratégie de formation de paysans-leaders et de vulgarisation massive doit être conçue et mise en œuvre.

RÉALISATIONS RONGEAD

C'est dans ce cadre que l'expérience de RONGEAD a été mise à profit pour soutenir la conception de cette stratégie de formation/vulgarisation.

LES 2 PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES ONT ÉTÉ :

- ▶ participation à la formulation des outils de vulgarisation sur les Bonnes Pratiques Agricoles pour les 3 pays suivants: Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso.
- ▶ conception d'un module de formation standardisé pour les 5 pays du projet sur le contrôle qualité : de l'échantillonnage à l'évaluation de la qualité.

Les résultats de ce travail ont été présentés lors de la 5^{ème} conférence annuelle de l'ACA à Maputo, Mozambique, en septembre 2010. ■



+ D'INFO

VERSION INTERACTIVE DU MANUEL DE CONTRÔLE QUALITÉ

www.rongead.org/Manuel-Technique-sur-la-qualite-de.html

BOX FORMATION # 03

RENFORCER LES CAPACITÉS DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE GABONAISE EN MATIÈRE DE GESTION DE PROJET

JULIEN GONNET



La mission réalisée en octobre 2010 pour le Cabinet de la Première Dame avait pour objectif de renforcer 25 ONG gabonaises en les accompagnant dans la maîtrise du cycle de projet.

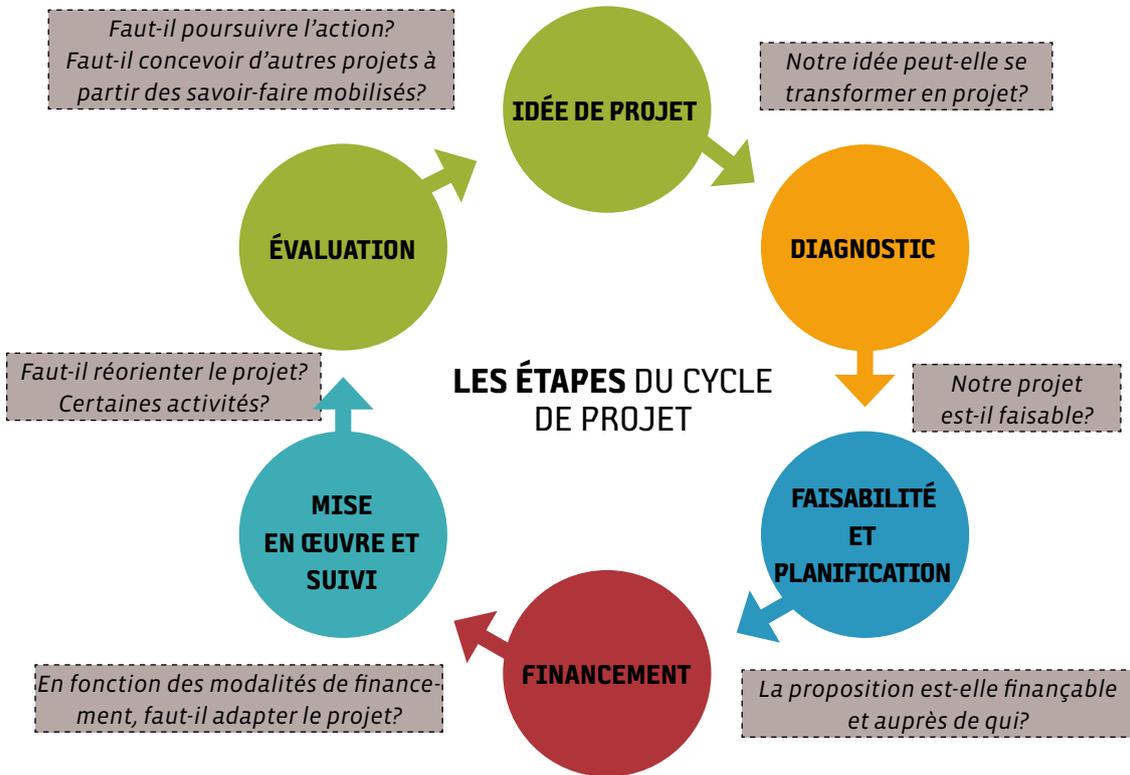
Cette mission a débuté par un diagnostic de chaque ONG en matière de gestion de leur structure et de leurs projets. Plusieurs éléments sont ressortis de cette évaluation facilitant la préparation de supports pédagogiques : la

«boîte à outils» remise à 25 ONG, pour la conception, la rédaction et le montage de projet. Cette formation participative de cinq jours sur le cycle de projet s'est penchée sur la conception d'arbre à problèmes, de cadre logique, d'ana-

lyse SWOT, la réalisation de diagnostic, de réponse à un appel à projet et de compréhension du vocabulaire des bailleurs...

L'approche a souhaité croiser régulièrement la théorie du cycle de projet avec des cas pratiques, personnalisés ou en commun.

L'équipe RONGEAD a également approfondi sa connaissance de ces acteurs non-étatiques, a facilité la définition d'un futur accompagnement du Cabinet de la Première Dame (création d'une maison des associations) et a appuyé la mise en place d'un appel à propositions du Cabinet de la Première Dame. ■



BOX FORMATION # 04

MISSION D'APPUI AU MOUVEMENT BIOLOGIQUE MALIEN (MOBIOM)

PIERRE RICAU



OBJECTIF GÉNÉRAL

Transférer à l'équipe technique du MOBIOM les compétences nécessaires pour encadrer la production et organiser la commercialisation de l'anacarde produite par ses membres afin d'améliorer leurs revenus et d'accroître l'autonomie financière du MOBIOM.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Former l'équipe technique du MOBIOM à la connaissance du marché et de la filière de commercialisation de l'anacarde.
2. Former l'équipe technique du MOBIOM à la méthode de calcul de la qualité de l'anacarde employée par les principaux acteurs économiques de la filière.
3. Former l'équipe technique à la vulgarisation des bonnes pratiques de culture, de récolte et de stockage auprès des producteurs et coopératives d'anacarde.
4. Apporter un conseil technique pour la détermination d'une stratégie de développement des activités du MOBIOM dans le secteur de l'anacarde.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

3 JOURS DE FORMATION INCLUANT :

- Modules de formation sur le marché international de l'anacarde et sur les prix de l'anacarde et leur évolution, puis sur la chaîne de valeur dans la filière anacarde au Mali.
- Préparation d'un plan d'action anacarde pour le MOBIOM.
- Rencontres sur le terrain, visite d'une parcelle expérimentale, explications et discussions autour des bonnes pratiques de plantation, de culture et de récolte de l'anacarde.
- Présentation du processus de transformation industrielle de l'anacarde, présentation des critères pris en compte pour déterminer la qualité de l'anacarde et de la méthode de calcul, exercices d'entraînement théorique, exercice pratique de calcul de la qualité sur des lots d'anacarde de provenances distinctes.
- Discussions avec l'équipe encadrante du MOBIOM sur les suites à donner à cette mission : prises de contact avec des acheteurs, calendrier de collecte, logistique. ■

VIE ASSOCIATIVE

4

BOX : ORGANIGRAMMES RONGEAD

PAGE 30

FOCUS : JOSEPH ROCHER

PAGE 32

BOX : RENCONTRES & DÉBATS

PAGE 34

BOX : INTERVENTIONS DE FORMATION

PAGE 34

BOX : PARTENAIRES

PAGE 35

FOCUS : CEFREPADE

PAGE 36

BOX : ORGANIGRAMMES RONGEAD - RESSOURCES HUMAINES

SALARIÉS / EMBauchES / STAGIAIRES.

RONGEAD – en tant qu'association loi 1901 – fonctionne avec un Bureau et un Conseil d'administration, les deux constituant l'Assemblée Générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010				
BUREAU	MAURICE PERROUX	Président	Directeur général d'entreprise	FRANCE
	JOËL BONAMY	Vice - président	Chercheur au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) – Consultant CNUCED sur les services (Lyon – Dardilly)	FRANCE
	GEORGES DECOURT	Trésorier	Membre du Service Arts, Cultures et Foi du Diocèse de Lyon	FRANCE
	PHILIPPE PLUVINAGE	Secrétaire	Vétérinaire - Directeur du Centre de formation à l'élevage de Poisy (Haute-Savoie)	FRANCE
	SYLVIE PISLAR	Membre	Ingénieur agronome – Conseil Général Rhône - Membre ISF (Ingénieurs Sans Frontières)	FRANCE
	GILLES TAULEMESSE	Membre	Président de l'Institut Olivier de Serres (Ardèche) – ex-assistant parlementaire	FRANCE
	DURLEY MIRANDA	Membre	Responsable de programmes pour l'ONG VET (Villes en Transition - Villeurbanne)	FRANCE

Parallèlement à ces organes indispensables au fonctionnement courant de l'association, un comité d'orientation technique rassemble des personnalités issues d'horizons divers qui

participent aux définitions des orientations stratégiques de RONGEAD.

COMITE D'ORIENTATION TECHNIQUE				
PAUL TRÂN VAN THINH	Ancien Ambassadeur de l'Union Européenne au GATT et à l'OMC			BRUXELLES
ARIE VAN DEN BRAND	Député Verts - CLM – Stichting in Natura, spécialiste «Politique agricole-environnement»			PAYS-BAS
PASCUAL MORENO	Membre CERAI (Centre d'études rurales internationales - Valence)			ESPAGNE
ABIY HAILU	Directeur Christian Aid			ETHIOPIE
MARK RITCHIE	Membre IATP (Institute for Agricultural and Trade Policies - Minneapolis) Secrétaire d'Etat du Minnesota (USA)			ETATS-UNIS
PIERRE-ANTOINE LANDEL	Maître de conférences Institut de Géographie Alpine (Grenoble)			FRANCE
MICHEL AUVOLAT	CNRS, évaluations politiques régionales, programme «Artisans-PME»			FRANCE

Le Comité, consulté par l'Association, est composé de personnes en mesure d'analyser l'environnement dans lequel RONGEAD conduit ses activités. Il donne des orientations pour positionner la mission de RONGEAD dans cet environnement.

On entend par "environnement" les thématiques sur lesquelles RONGEAD travaille (régulation du commerce, stratégies d'aide au développement, environnement).

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de RONGEAD se réunit une fois par an. La dernière AG s'est tenue le 20 mai 2010. Le bureau a été reconduit dans ses fonctions. Un bilan moral et financier a été présenté et approuvé par l'AG.

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2010 a connu une augmentation de l'activité de RONGEAD ce qui s'est traduit par la nécessité d'embaucher de nouveaux salariés. Les embauches répondent également à une double volonté : **renforcer les capacités d'intervention directe sur le terrain et favoriser la polyvalence de l'équipe salariée.**

Par ailleurs, 2010 a été une année de transition en ce qui concerne la direction de l'association puisque le directeur et

fondateur de RONGEAD, Joseph Rocher, est parti à la retraite en décembre 2010 (voir Focus). L'année 2010 a donc été l'occasion de repenser la structure organisationnelle de RONGEAD et de réfléchir à son avenir en réorganisant les postes de travail de manière cohérente, la gouvernance interne et les modalités associatives. Les processus de gestion de l'association ont été redéfinis et adoptés par l'AG en mai 2010. Cédric Rabany a été nommé directeur à compter du 1er janvier 2011.

SALARIÉS

Joseph ROCHER DIRECTEUR

Embauché en 1983. Formation d'économiste.
Expert Senior politiques commerciales et OMC.
Fondateur de RONGEAD en 1983, parti à la retraite fin décembre 2010.

Cédric RABANY DIRECTEUR ADJOINT

Embauché en 2002. Ingénieur-agronome issu de l'ISARA (Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes - Lyon).
Nommé directeur-adjoint en 2010 et directeur en 2011.

Romain PEYRACHE CHARGÉ DE PROJET

Master Eco-Développement (Lille).
Embauché en 2007, il se charge du développement des compétences environnementales au sein de RONGEAD. Spécialisé sur les questions de biomasse-énergie, il coordonne les activités de revalorisation des déchets sur les projets RONGEAD. Il réalise également des études d'impacts environnementaux et des bilans carbone® (accréditation ADEME).

Julien GONNET CHARGÉ DE PROJET

Sciences physiques, Maîtrise géographie (Lyon 3), DESS Développement durable (Genève).
Après une expérience à la FAO (spiruline au Tchad) et au COSI (RDC), il a été embauché en septembre 2009 sur le projet NTIC au montage duquel il avait contribué. Il participe également à la recherche de financement pour l'association et est en charge des questions informatiques.

Alexandre NICOLE RESPONSABLE ADMINISTRATIF, SITE WEB

Embauché en 2001.
En charge des questions administratives et du site Internet de RONGEAD.

EMBAUCHES 2010

Sylvain KOCKMANN FÉVRIER 2010

Ingénieur agronome, après des expériences en République Dominicaine et la réalisation d'un mémoire de fin d'étude sur l'Agriculture Biologique en Côte d'Ivoire, il est aujourd'hui chargé de mission en Afrique de l'Ouest.
Il travaille sur les filières anacarde et cacao.

Fanny COUSTALINE MAI 2010

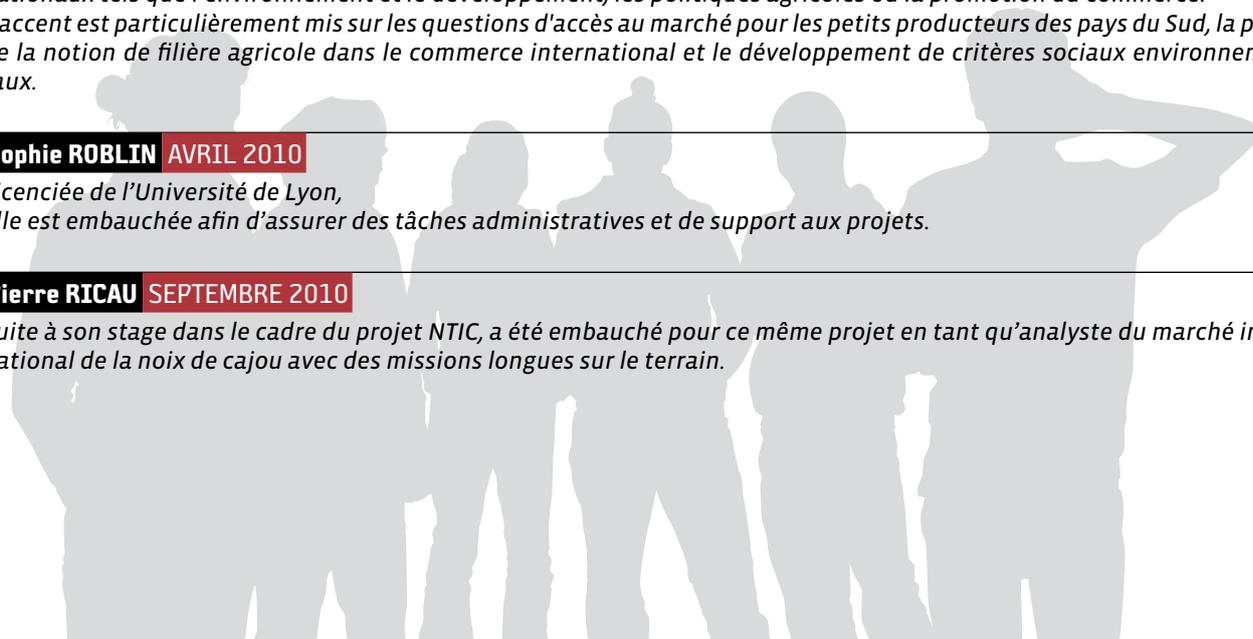
Embauchée en mai 2010, elle ouvre le bureau de RONGEAD-GENEVE en juin 2010 afin de renforcer les actions de RONGEAD sur le volet de la régulation du commerce international. La présence de RONGEAD à Genève, siège de l'OMC, l'ONU, l'OIT... et de nombreuses organisations de la société civile, permet à RONGEAD d'être au cœur des débats liés aux échanges internationaux tels que l'environnement et le développement, les politiques agricoles ou la promotion du commerce. L'accent est particulièrement mis sur les questions d'accès au marché pour les petits producteurs des pays du Sud, la place de la notion de filière agricole dans le commerce international et le développement de critères sociaux environnementaux.

Sophie ROBLIN AVRIL 2010

Licenciée de l'Université de Lyon, elle est embauchée afin d'assurer des tâches administratives et de support aux projets.

Pierre RICAU SEPTEMBRE 2010

Suite à son stage dans le cadre du projet NTIC, a été embauché pour ce même projet en tant qu'analyste du marché international de la noix de cajou avec des missions longues sur le terrain.



FOCUS : JOSEPH ROCHER

Connaissez-vous Joseph Rocher ?

Il était une fois ... un homme du terroir gaulois, ce terroir qui a su générer le terreau de bon sens au-delà et à travers les vicissitudes et les ironies de l'histoire de l'humanité pour initier cette longue marche vers la Paix Universelle ... qu'est le rêve ultime et inavoué des pères fondateurs de l'Europe. Il était une fois ... cet homme connu sous le nom de Joseph Rocher, le 11ème d'une petite tribu de 14 enfants.

Du bon sens de son terreau, Joseph en a tiré profit pour fonder à son tour son propre foyer avec Anne-Marie, pour servir et pour donner vie et sens de la vie à Samuel, Anne-Claire et Ludovic.

Au moment de sa vie où Joseph Rocher se met en retrait de sa carrière professionnelle active pour continuer à servir, on découvre de son propre parcours de militant que ses activités successives ont pris en compte les enseignements de l'évolution des valeurs de liberté et d'égalité de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 vers l'universalité de celles des droits et de la dignité avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, puis vers le rééquilibrage des droits par des obligations et des devoirs à travers la longue négociation du Cycle d'Uruguay pour la création de l'Organisation Mondiale du Commerce. L'O.M.C. incarne l'État de droit commercial multilatéral et une première ébauche de la démocratie intergouvernementale planétaire. C'est dans cet équilibre entre droits et devoirs que Joseph Rocher a perçu une vraie dynamique de développement et une possible émancipation économique des peuples, s'écartant ainsi de l'assistance humanitaire qui marque encore trop, selon lui, les politiques « d'aide au développement ».

La toile de fond de son action militante est tissée par la foi inébranlable de Joseph Rocher dans l'intégration européenne. Joseph Rocher a en effet compris que la construction de l'Europe, après les deux guerres mondiales qui ont ensanglanté et traumatisé plusieurs générations du genre humain, est un miracle sans précédent dans l'Histoire. L'intégration européenne est le laboratoire de réconciliation pour une paix européenne irréversible, devenu noyau incontournable pour la Paix Universelle. Depuis six décennies, cette Europe a été capable d'entreprendre cahin-caha, sans jamais s'arrêter, sa longue marche vers la paix universelle grâce, entre autres, à sa politique et à son action. L'objectif de RONGEAD de "promouvoir la solidarité dans une économie mondialisée en agissant pour et avec les populations des pays en voie

de développement ou en transition pour améliorer durablement les conditions de vie de leurs populations" est en parfaite symbiose avec cette vision historique de l'Europe.

Cette symbiose est d'autant plus opportune que la crise financière, monétaire et économique actuelle est en train de façonner un nouveau monde post-américain qui pose à l'Europe le défi de sa pérennité : pour progresser il lui faudra développer les souverainetés partagées et non se replier sur les souverainetés nationales. Le chemin parcouru depuis la Déclaration de 1789, avec son article III stipulant que "le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation" est, en dépit des variations et des réticences, étonnamment prometteur depuis la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, la Politique Agricole Commune, la Politique Commerciale, le Marché Intérieur, l'euro, la Convention de Schengen, le Fonds Européen de Stabilité Financière... : "solidarité oblige" et bon gré mal gré les Etats membres s'orientent lentement dans la voie des transferts de souverainetés nationales vers des souverainetés partagées et collectives. Edgar Morin disait qu'il faut passer par la désespérance pour retrouver l'espérance...un passage que les ONG, telles que RONGEAD, peuvent, à leur niveau, accompagner.



Tout au long de son cheminement, Joseph Rocher, avec modestie, enthousiasme, patience, humanisme, générosité et toujours à l'écoute, a su apprivoiser et créer des liens pour guider de façon avisée RONGEAD depuis sa création en 1984 comme acteur-relais entre la société civile, surtout celle de la base en Europe, les parties prenantes du monde en développement et les Institutions Européennes et Internationales : de ce point de vue, l'objectif de RONGEAD, de « contribuer à concevoir et à mettre en œuvre, dans une économie irréversiblement mondialisée, des stratégies de développement local qui intègrent la dimension humaine à travers les enjeux sociaux et environnementaux » est justement ciblé.

... - Qu'est-ce que signifie "apprivoiser" ? dit le petit prince - C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ça signifie "créer les liens ..."...

... - Si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre...

*... - Si tu veux un ami, apprivoise-moi ... **

** extraits du Petit Prince de Saint Exupéry*

*Trân Van Thinh Paul
ancien ambassadeur de l'UE auprès de l'OMC*

STAGIAIRES

RONGEAD accueille depuis de nombreuses années des stagiaires d'horizons divers, que ce soit en provenance des pays du Nord ou du Sud, mais ayant tous la même motivation pour travailler dans une ONG impliquée dans le

développement durable. Les stagiaires sont recrutés en fonction des besoins spécifiques à chaque projet (pour des stages allant de 2 à 6 mois), ainsi l'année 2010 a-t-elle vu un grand nombre de stagiaires recrutés, à la fois en France

(au siège) et sur le terrain (Côte d'Ivoire, Burkina Faso) pour répondre aux besoins croissants de RONGEAD, ceci allant de pair avec le développement de son activité.

Pierre RICAU MARS - JUILLET 2010

Master 2 « Développement Agricole et Politiques Économiques » à l'IEDES (Institut des Études du Développement Économique et Social, Paris I - AgroParistech) et Master Sciences Po à l'IEP d'Aix-en-Provence.

Stagiaire dans le cadre du Projet NTIC noix de cajou en Côte d'Ivoire avec missions sur le terrain. Spécialiste de l'analyse des marchés agro-alimentaires. A par la suite été embauché sur ce même projet.

Pierre-Luc SUTTER JANVIER - JUILLET 2010

ISA (Institut Supérieur d'Agriculture) de Lille.

Dans le cadre du Programme Burkina Faso (appui aux filières locales), a effectué un stage sur le terrain consistant en une Analyse de la filière anacarde au Burkina Faso: identification des leviers d'actions pour une meilleure valorisation des ressources paysannes.

Chloé LESPAGNOL AVRIL - SEPTEMBRE 2010

Master 2 professionnel « Francophonie, mondialisation, parcours développement durable, économie sociale et solidaire Mention Science politique – Relations internationales (Université Lyon 3).

Appui au montage de projets. Participation au Forum Chine/Europe dans l'atelier responsabilité écologique des entreprises, organisé par la FPH (Fondation pour le Progrès de l'Homme).

Sylvain TIABRI THIOMBIANO MAI - AOÛT 2010

Master Spécialisé Génie Electrique, énergétique et Energie Renouvelable Option énergie au 2iE (Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement – Burkina Faso).

Dans le cadre du Programme Burkina Faso (appui aux filières locales), il a effectué un stage au Burkina sur le thème « Contribution à la facilitation de l'accès des petits producteurs d'anacarde aux crédits carbone au Burkina Faso » : déplacements dans la région des Hauts Bassins (Bobo Dioulasso) pour la visite d'unités de décorticage d'anacarde visant à récolter des données sur les consommations énergétiques des unités.

Camille PARAN JUILLET - AOÛT 2010

ISTOM (Ecole supérieure d'ingénieur agro-développement international – Cergy Pontoise).

Stage de deux mois en Côte d'Ivoire afin de réaliser un état des lieux de la filière cacao dans le pays (diagnostic, typologie, stratégie d'intervention).

Lucie REYNAUD & Pauline DREYFUS JUILLET - AOÛT 2010

ISARA 4ème année (Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes).

Stage de deux mois au Burkina Faso dans le cadre du Projet Burkina Faso : appui à la filière noix de cajou dans ce pays.

Josilene BOMFIM DA SILVA JUILLET - AOÛT 2010

Master 2 professionnel Traduction Littéraire et Édition Critique (Université Lyon 2).

Participation à la conception d'outils pédagogiques.

BOX : RENCONTRES & DEBATS

QUELQUES RENCONTRES IMPORTANTES AUXQUELLES A PARTICIPÉ RONGEAD EN 2010 :

► **PARTICIPATION À LA 5^{ÈME} CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ACA (AFRICAN CASHEW ALLIANCE)** à Maputo au Mozambique. L'ACA a pour but la promotion de la noix de cajou africaine dans le monde entier. RONGEAD est membre de l'ACA.

www.africancashewalliance.com

14 ► 16 SEPTEMBRE 2010

► **PARTICIPATION DE RONGEAD AU FORUM PUBLIC DE L'OMC À GENÈVE** sur le thème « Les forces qui déterminent le commerce mondial ».

Depuis plusieurs années RONGEAD est présent à ce forum qui est l'occasion « de faire le point sur les évolutions récentes au niveau mondial qui ont une incidence sur le système commercial multilatéral et d'identifier les mesures qui permettront de soutenir les flux commerciaux internationaux et de renforcer l'OMC »

www.wto.org/french/forums_f/ngo_f/forum10_background_f.htm

15 ► 17 SEPTEMBRE 2010

► **FORUM CHINE-EUROPE – FPH** – : à l'initiative de la FPH (Fondation pour le Progrès de l'Homme), RONGEAD était présent au Forum Chine-Europe où près de 1000 participants, issus de tous les horizons socio-professionnels et géographiques, se sont retrouvés à Hong Kong autour d'ateliers-débats et tables rondes pour construire ensemble une communauté mondiale harmonieuse et plurielle.

FOCUS : FPH-RONGEAD

JUILLET 2010

► **PARTICIPATION DE RONGEAD AU FORUM GEONG À CHAMBÉRY**, second forum de la Géomatique au service de l'humanitaire, organisé par CartONG (www.cartong.org). CartONG est partenaire de RONGEAD dans le cadre du Projet NTIC noix de cajou / Côte d'Ivoire.

23 SEPTEMBRE 2010

► **INTERVENTION SUR LE COTON ET L'OMC** dans le cadre de la projection du film « Coton Noir » (Cinéma Le Comœdia - Lyon), à l'invitation d'Artisans du Monde.

10 MAI 2010

BOX : INTERVENTIONS DE FORMATION

RONGEAD, reconnu comme organisme de formation depuis 1993, a poursuivi en 2010 son activité de formation, d'une part au sein des organismes partenaires habituels (ISARA, Centre d'élevage de Poisy), et d'autre part, à la suite d'invitations à intervenir dans le cadre de formations de quelques jours dans des pays comme le Gabon, le Mali ou

encore Haïti, ceci témoignant d'un élargissement des zones couvertes par RONGEAD et de son activité qui connaît une augmentation non négligeable en 2010-2011. La présence de nouveaux salariés aux compétences diverses mais complémentaires permet cette diversification des thématiques et des lieux de formation à travers le monde.

Rappelons que les formations dispensées par RONGEAD s'articulent entre celles liées aux projets et missions d'assistance technique, et celles qui, ne rentrant pas dans le cadre de projets, sont effectuées à la demande, à l'invitation des organismes demandeurs.

RONGEAD PROPOSE SUR SON SITE INTERNET TOUTE UNE SÉRIE DE THÈMES DE FORMATION
WWW.RONGEAD.ORG/FORMATION VARIÉS DONT VOICI QUELQUES EXEMPLES :

- **OMC et politiques commerciales, régulation du commerce, accession OMC.**
- **Les Agrocarburants : enjeux pour le développement.**
- **Les Normes sociales et environnementales dans les échanges Nord-Sud : la certification Bio et Equitable.**
- **Changement climatique et énergies renouvelables, enjeux majeurs de développement.**
- **Animation de jeux pédagogiques sur le commerce international produits par RONGEAD (jeux du riz et de la banane).**
- **Du Global au Local : Concevoir un projet dans son environnement international.**
- **Les politiques qualités des entreprises de la grande distribution et les questions d'accès au marché pour les petits producteurs.**

► FORMATION AU MALI

A la demande du MOBIOM (Mouvement Biologique Malien), RONGEAD est intervenu pour quelques jours de formation auprès de l'équipe technique du MOBIOM afin de transférer les compétences nécessaires pour encadrer la production et organiser la commercialisation de l'anacarde produite par ses membres afin d'améliorer leurs revenus et d'accroître l'autonomie financière du MOBIOM.

mobiom.org

BOX FORMATION # 04

20 ► 27 NOVEMBRE 2010

► FORMATION EN HAÏTI

A l'initiative de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH), de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMVH), de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et avec le soutien financier de l'Ambassade de France en Haïti, RONGEAD a effectué une formation de cinq jours : Introduction au commerce équitable et à l'agriculture biologique pour des étudiants haïtiens en 5ème année d'étude en agro-alimentaire.

BOX FORMATION # 02

SEPTEMBRE 2010

► **FORMATION D'AGRICULTEURS « ACTEURS DE DEMAIN » À L'OMC**, co-organisée avec l'ISARA dans le but de former 25 agriculteurs à la régulation du commerce international avec sessions de formation à l'ISARA et visite de l'OMC à Genève.

BOX FORMATION #01

OCTOBRE ► NOVEMBRE 2010

► MODULE DE FORMATION ISARA

Co-organisation d'un module de 3 semaines, conçu pour des étudiants de 4ème année et intitulé « Economie et échanges agricoles et alimentaires : enjeux internationaux ». RONGEAD est associé à ce module depuis plus de 5 ans et intervient sur

certains thèmes, assure la qualité technique et pédagogique et fait intervenir des experts de différentes institutions (Commission européenne, OMC, CNUCED) ou d'entreprises qui travaillent à l'international.

Le partenariat avec l'ISARA existe depuis plusieurs années et RONGEAD a accueilli de nombreux étudiants de cette école dans le cadre de leur stage de fin d'étude.

www.isara.fr

7 ► 25 JUIN 2010

► FORMATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU GABON

RONGEAD a été invité par le Cabinet de la première Dame du Gabon à venir effectuer une mission de terrain visant à établir un état des lieux des besoins des ONG gabonaises dans le but de les appuyer dans la conception et la conduite de projets de développement.

BOX FORMATION # 03

15 ► 25 OCTOBRE 2010

► INTERVENTION DE RONGEAD AU CENTRE D'ÉLEVAGE DE POISY (HAUTE-SAVOIE).

RONGEAD entretient un partenariat depuis plusieurs années avec le Centre d'élevage de Poisy et intervient auprès des étudiants pour une présentation des négociations agricoles à l'OMC.

9 FÉVRIER 2010

► FORMATION « INTRODUCTION À LA FINANCE CARBONE » AUPRÈS D'ELUS LOCAUX (RHÔNE-ALPES ET RÉGION DU FERLO-SÉNÉGAL) à RESACOOP en partenariat avec CEFREPADE.

Cette formation a présenté les mécanismes de financement existants (MDP et marchés volontaires) illustrés par des études de cas concrets.

BOX 12

7 DÉCEMBRE 2010

BOX : PARTENAIRES

AUX CÔTÉS DES PARTENARIATS INITIÉS DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES AVEC DES ORGANISMES TELS QUE L'ISARA, INADES-FORMATION (CÔTE D'IVOIRE, BURKINA FASO, TANZANIE), DMI & ASSOCIATES, IATP, LE CADR, RONGEAD A EU L'OCCASION DE NOUER DE NOUVEAUX PARTENARIATS AVEC DES STRUCTURES DONT LES THÈMES DE TRAVAIL ET LES MOTIVATIONS RECOUPENT CEUX DE RONGEAD :

PAR EXEMPLE, DANS LE CADRE DU PROJET NTIC (NOIX DE CAJOU / CÔTE D'IVOIRE), RONGEAD A EU L'OCCASION DE TRAVAILLER AVEC CARTONG ET ODA.

► **CartONG** : ONG qui propose des services de cartographie et de SIG aux petites associations ainsi qu'aux ONG et agences onusiennes, aux bailleurs de fonds, intervenants dans le domaine humanitaire. Promotion de la cartographie et de la gestion de l'information géographique comme support aux opérations. A ce titre, elle intervient dans les aspects plus techniques du projet NTIC. www.cartong.org

► **ODA** (Offre & Demande Agricole), conseil en gestion du risque des prix, dont le but est d'accompagner les agriculteurs dans la gestion de leur risque de prix et leur permettre d'optimiser la commercialisation de leur production.

www.oda-agri.fr

FOCUS : ODA

Dans le cadre du développement d'un nouveau projet en Tanzanie (Lac Victoria), RONGEAD a également noué des partenariats avec des structures locales tanzaniennes : **INADES-Formation Tanzanie, LANESO, EMEDO.**

BOX 6

FOCUS : CEFREPADE*

INTERVIEW PASCALE NAQUIN

Dans quelle circonstance s'est créé CEFREPADE ?

Le CEFREPADE est né en juillet 2007 de la volonté de scientifiques du Nord et du Sud de travailler ensemble pour trouver des modes de gestion des déchets et de l'assainissement enfin adaptés aux pays du Sud et pérennes : un sacré challenge quand on sait que la plupart des tentatives ont avorté.

Les activités de CEFREPADE

Que d'échecs, que de millions d'euros dilapidés pour mettre en place des installations qui n'ont souvent jamais ou si peu fonctionné ! Comment avons-nous pu croire qu'il était possible de transposer nos technologies occidentales, sans adaptation particulière, dans des contextes aussi différents ?

La situation en matière de déchets se retrouve aujourd'hui à l'identique dans une grande majorité des pays du Sud. Il y a un manque générique de moyens financiers, des nuisances importantes en terme de déchets dans les rues, des conséquences sur la santé publique, des déchets très riches en matière organique potentiellement valorisable en compost (permettant l'amélioration de la qualité des sols, de la rétention en eau, la lutte contre l'érosion), des déchets contenant des matériaux recyclables - certes en faible quantité - mais dans des conditions économiques potentiellement viables compte tenu du contexte. Avec un peu de méthode, de bon sens et de volonté, nous sommes convaincus qu'il est possible de mettre en place des filières pérennes de gestion de ces déchets. C'est ce vers quoi tendent tous les projets que nous mettons en place.

Le CEFREPADE tente de contribuer en s'appuyant sur son réseau d'experts francophones à travers le monde, de trouver

des solutions enfin adaptées au contexte économique, social et environnemental de chaque pays. Les habitants du Sud sont les mieux placés pour chercher et trouver les bonnes réponses mais le partenariat Nord / Sud est un atout important pour un meilleur brassage d'idées et une remise en question des pratiques antérieures.

Quelles perspectives d'évolutions, de partenariats ?

Le CEFREPADE trouve en RONGEAD un partenaire dont les démarches d'actions ont de nombreux points communs avec les nôtres. RONGEAD travaille sur des filières agro-industrielles dont certaines correspondent à d'importants producteurs de déchets sur lesquels nous pouvons apporter nos compétences spécifiques. C'est d'ailleurs sur cette complémentarité qu'est née notre collaboration. Une action couplée et tournée vers une diffusion large des acquis pour optimiser les potentielles répliquations nous intéresse.

Quels sont vos points de vue et vos satisfactions à CEFREPADE ?

Nous sommes vraiment très impressionnés par cette structure (RONGEAD), tant au niveau des compétences que du dynamisme. Le nombre de permanents leur permet une grande réactivité et efficacité, ce qui nous est encore difficile (notre association n'a elle que 3 ans d'existence). Nous trouvons avec RONGEAD un solide appui pour le montage de projets.

Nous envisageons donc un long chemin ensemble dans le cadre de différents projets où nos compétences complémentaires devraient, nous l'espérons, permettre d'atteindre des résultats de qualité et durables.

*CEFREPADE = Centre Francophone de Recherche Partenariale sur l'Assainissement, les Déchets et l'Environnement

RAPPORT FINANCIER.

5

RAPPORT AUDIT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

LE MOT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En exécution de la mission d'audit contractuel qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes de l'association RONGEAD, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration et présentés par votre expert comptable, le Cabinet ESCA.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations

figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous attirons, toutefois, votre attention sur les dérogations suivantes aux règles comptables :

- fonds dédiés : à partir de l'exercice 2010, les financements facturés d'avance par rapport aux prestations effectuées ont été comptabilisés en « produits facturés d'avance », même si le projet devait se terminer à une échéance de moins d'un an.

Jusqu'au 21/12/2009, c'est la méthode des fonds dédiés qui avait été utilisée. Afin de faciliter la lecture des comptes des trois derniers exercices, un tableau comparatif des comptes de résultat retraités suivant la méthode des produits constatés d'avance figure dans l'Annexe des comptes annuels.

De même, excepté la convention NTIC réalisable sur 4 ans qui a été comptabilisée entièrement dès la première année, les conventions sont dorénavant comptabilisées au fur et à mesure de leur facturation, et non plus à leur date de signature.

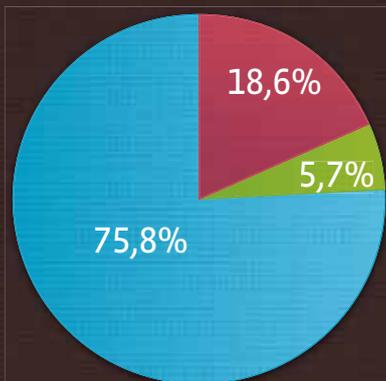
Des informations complémentaires vous sont données dans l'Annexe des comptes annuels sur les Conventions en cours.

Bernadette BARBICHE

Cabinet ARAGOR

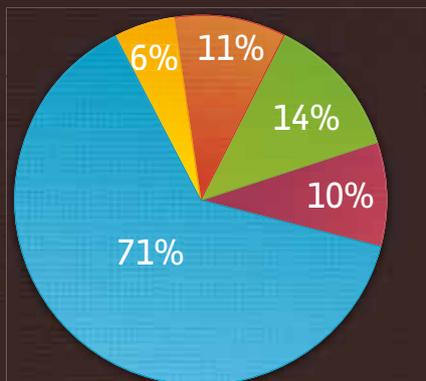
Expert comptable / Commissaire aux comptes

UTILISATION DES RESSOURCES 2010
PAR ACTIVITÉS



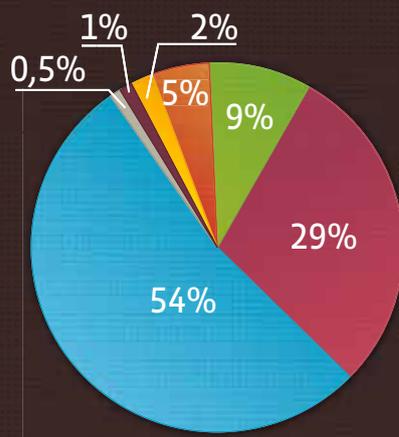
- Projets / 477 517 €
- Frais généraux / 117 250 €
- Recherche de financements / 35 632 €

ORIGINE DES FINANCEMENTS 2010
DÉTAIL PAR CATÉGORIE



- Commission Européenne / 461 576 €
- Autres organisations internationales / 9 162 €
- Secteur privé - Prestations / 41 160 €
- Secteur privé - Subventions / 88 500 €
- Etats Membres UE / 55 000 €

UTILISATION DES RESSOURCES 2010 PAR PAYS



- Côte d'Ivoire / 338 771 €
- Mali / 1 485 €
- Gabon / 7 677 €
- Tanzanie / 10 000 €
- Multi pays / 31 843 €
- France / 55 468 €
- Burkina Faso / 185 155 €

CONVENTIONS SIGNÉES AU 31/12/2010 RESTANT À RÉALISER :

PROJET	CONTRAT	BAILLEUR	CONVENTION SIGNÉE LE	DATE DÉBUT	DATE FIN	BUDGET TOTAL	RÉALISÉ AU 31/12/10	RESTE	DONT PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE
NTIC	FED 2009 / 210672	UE	11/08/2010	03/09/2009	03/09/2011	500 925 €	269 865 €	231 060 €	231 060 €
BURKIN	DCI NSA/2008/149-561	UE	08/10/2008	01/01/2009	31/12/2012	586 207 €	267 837 €	318 370 €	
BURKIN	09 02685 01 RON015	RRA	03/12/2009	01/01/2010	31/03/2011	48 850 €	39 330 €	9 520 €	9 547 €
ICA CI	N°81131710	GIZ	08/12/2010	01/01/2011	31/03/2013	441 366 €		441 366 €	
OMC&FIL.		FPH	23/04/2010	01/05/2010	31/04/2011	450 00 €	35 000 €	10 000 €	5 000 €
FLEGT	Agri consult	AC	09/12/2010	09/12/2010	31/03/2011	13 750 €	3 710 €	10 040 €	2 078 €
AC IEC	Agri consult	AC	04/08/2010	04/08/2010		26 500 €	14 840 €	11 660 €	
TANZ	FDHT	FDHT	11/02/2010	01/03/2010	31/03/2011	12 500 €	7 251 €	5 249 €	2 749 €
TOTAL						1 675 098 €	637 833 €	1 037 265 €	250 434 €

COMMENTAIRE

Les règles comptables prévoient la comptabilisation du montant total des conventions dès leur signature. C'est ce qui a été fait en 2009 pour le projet NTIC. Nous nous sommes rendu compte que cette méthode perturbait la compréhension du chiffre d'affaires réalisé et rendait la présentation des comptes confuse. C'est pourquoi à partir de l'exercice 2010 nous avons décidé de ne plus comptabiliser le montant total des conventions mais seulement le montant facturé pendant l'exercice.

Le tableau ci-dessus a pour objet de compléter l'information financière en resituant le montant du chiffre d'affaires réalisé au regard du montant total des conventions signées.

La colonne 'produits constatés d'avance' traduit l'écart entre le montant facturé et le montant réalisé.

COMPTE DE RÉSULTAT RE-TRAITÉ

	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION	365 248 €	544 644 €	733 656 €
Ventes de marchandises	575 €	930 €	94 €
Prestations de services/Subventions	354 864 €	521 578 €	709 238 €
Subventions	6 667 €	20 833 €	4 000 €
Transfert charges	3 142 €	1 281 €	20 320 €
Autres produits	0 €	22 €	4 €
CHARGES D'EXPLOITATION	368 534 €	559 910 €	731 066 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 286 €	-15 266 €	2 590 €
Achats de marchandises	189 €	50 €	0 €
Variation de stocks	42 €	376 €	470 €
Autres achats et ch.ext/Partenaires	180 586 €	347 289 €	400 009 €
Impôts et taxes	3 740 €	3 193 €	6 355 €
Salaires	126 329 €	150 257 €	235 401 €
Charges sociales	53 205 €	56 524 €	86 987 €
Dotations aux amortissements	3 033 €	2 185 €	1 843 €
Autres charges	1 410 €	36 €	1 €
RESULTAT FINANCIER	3 592 €	5 080 €	1 379 €
Produits financiers	3 592 €	5 080 €	1 379 €
RESULTAT COURANT	306 €	-10 186 €	3 969 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 120 €	11 383 €	-3 424 €
Produits exceptionnels	1 317 €	11 508 €	91 €
Charges exceptionnelles	197 €	125 €	3 515 €
RESULTAT	1 050 €	1 148 €	440 €
Impôt sur les bénéfices	376 €	49 €	105 €

PARTENAIRES

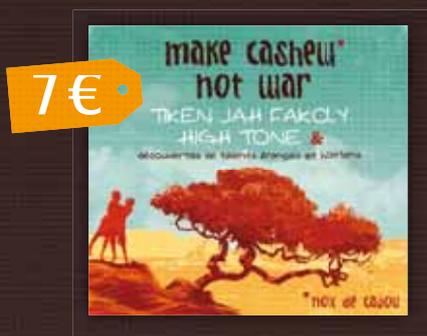


SOUTENEZ NOS PROJETS

"BIEN HABILÉ ET EN MUSIQUE"

CD MAKE CASHEW NOT WAR UNE COMPILATION SOLIDAIRE!

Artistes rhônalpins et ivoiriens s'unissent en soutien aux projets de RONGEAD et INADES-Formation en Côte d'Ivoire : TIKEN JAH FAKOLY & HIGH TONE, mais aussi, Soum Bill, XX Mariani, Garba 50, Picore, Datune, Boombaya, The Wounded Lions, Youze, Aurélie, Billy Billy et Uzul Prod.



RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE LABEL INDÉPENDANT
JARRING EFFECTS

DISPONIBLE :

RONGEAD - 21 rue Longue 69001 Lyon
04 72 00 36 03 – rongeard@rongead.org

PLATEFORMES WEB :

www.cd1d.com et www.jarringeffects.net

La démarche a différents objectifs. Il s'agit tout d'abord de faire connaître nos actions, et particulièrement nos activités en Côte d'Ivoire dont les résultats s'amplifient chaque année. Le choix des artistes symbolise les échanges existants entre l'ONG RONGEAD basée à Lyon et les nombreux acteurs en Côte d'Ivoire, à commencer par le partenaire local : INADES-Formation Côte d'Ivoire.

T-SHIRT MAKE CASHEW NOT WAR

"Afin de soutenir nos activités en Côte d'Ivoire, RONGEAD a créé en collaboration avec Laspid (Lyon) un T-shirt au design original et dont le message illustre l'intention des projets menés depuis 2004 dans le pays par RONGEAD."



J'achète CD(s) RONGEAD au TOTAL =
prix de 7 € l'unité (+1,40 € de frais de port).

Règlement par : Chèque Virement
(à l'ordre de RONGEAD)

Coordonnées bancaires : ASS RONGEAD Crédit Mutuel Lyon République
(12 rue République 69002 Lyon) code banque 10278 code guichet 07319 N°
compte 00020273101 clé RIB 72 Swift CMCIFR2A.

NOM	Prénom
Adresse	
Téléphone	
E-mail	
Fait à	le

J'achète T-Shirt(s) RONGEAD au TOTAL =
prix de 10 € l'unité (+3,15 € de frais de port).

Taille Femme : S M L
Taille Homme : M L XL

Règlement par : Chèque Virement
(à l'ordre de RONGEAD)

Coordonnées bancaires : ASS RONGEAD Crédit Mutuel Lyon République
(12 rue République 69002 Lyon) code banque 10278 code guichet 07319 N°
compte 00020273101 clé RIB 72 Swift CMCIFR2A.

NOM	Prénom
Adresse	
Téléphone	
E-mail	
Fait à	le



Ce rapport est imprimé sur du papier 100% recyclé

RONGEAD
21 RUE LONGUE
69 001 LYON
FRANCE

WWW.RONGEAD.ORG

RÉALISATION RONGEAD

GRAPHISME MANOËL VERDIEL
WWW.VERDIEL.FR



RONGEAD

Commerce International & Développement Durable